



Meilleurs voeux 2026

Association française des docteurs en droit





*Signatures
internationales*

Sommaire

Page 4 : **Vœux de l'AFDD – L'AFDD à l'écoute du Monde**

Page 9 : **Réseau international**

Page 14 : **Paroles de Correspondants**

Page 61 : **Mieux connaître les Correspondants**

Page 84 : **Table des études parues dans Signatures internationales**

L'AFDD À L'ÉCOUTE DU MONDE

**L'Association française des docteurs en droit forme,
à l'occasion de cette nouvelle année,
des vœux de Santé, de Paix et de Joie
pour vous et tous ceux qui vous sont proches.**

A l'occasion de ses vœux pour l'année 2026, l'AFDD est heureuse de mettre à l'honneur ses Correspondants de l'étranger qui œuvrent au rayonnement international du Doctorat en droit.

Plusieurs projets enthousiasmants ont été menés ces dernières années avec une revue qui leur est dédiée (*Signatures internationales*, 11 numéros parus depuis 2021 réunissant les contributions de 254 auteurs), des conférences et colloques (Liban, Chine, 2021 ; Brésil, Maroc, 2022), des ouvrages collectifs (*Cerveau(x) et Droit*, Lextenso, 2022 ; *Les juristes au soutien du transgénérationnel*, Mare et Martin, 2023 ; *Information et Secrets, Regards croisés d'Afrique et de France*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2024 ; *Développement durable et droit économique – Quelle conciliation ?*, 2025) et d'autres projets tout aussi réjouissants s'annoncent pour l'année 2026 (Bruxelles, mars 2026 ; Sao Paulo, octobre 2026).

Cette brochure est l'occasion de revenir sur les actions menées pour valoriser le Doctorat en droit au-delà les frontières et de dire un très grand merci à tous les Correspondants qui, avec beaucoup d'énergie et de fidélité, ont répondu favorablement à la sollicitation de notre Association pour représenter un pays et en faire mieux connaître le système juridique.

D'ores et déjà, l'AFDD est ainsi présente dans une soixantaine de pays, à travers des Docteurs en droit qui ont effectué leur thèse en France et témoignent d'un attachement particulier à notre pays. Dans les numéros de *Signatures internationales*, la parole a été donnée à certains d'entre eux afin qu'ils se présentent, évoquent leurs principaux centres d'intérêts et nous informent sur l'actualité juridique de leur pays ou encore sur la recherche doctorale qui y est menée.

Un très grand merci enfin, à notre Président Jacques Mestre qui a initié et nourri ces projets ainsi qu'à vous, lecteurs qui avez fait le succès de ces publications. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part, très simplement, de vos souhaits pour que ce réseau international de docteurs en droit vive au quotidien et s'épanouisse en 2026. Plus que jamais, l'AFDD est à vos côtés pour écouter le Monde vivre et faire de nos diversités une richesse pour demain !

L'équipe de l'AFDD
<https://www.afdd.online/>

Bulletins déjà parus dans la revue *Signatures internationales* (ISSN 2646-3458) :

- Bull. n°1, janv. 2021, « **La Signature** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°2, avr. 2021, « **L'Arbitrage** », dossier dir. par H. Barbier, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°3, juill. 2021, « **Cerveau(x) et Droit** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa, P. Larrieu et J. Mestre ;
- Bull. n°4, déc. 2021, « **Droit et Sport** », dossier dir. par Fr. Buy, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°5, mai 2022, « **Le Transgénérationnel** », dossier dir. par A.-L. Fabas-Serlooten, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°6, déc. 2022, « **Informations, Silences et Secrets** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°7, juin 2023, « **La Main vue par le Droit** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°8, déc. 2023, « **La Médiation** », dossier dir. par A. Guignot de Guillenschmidt, S. Lacroix-de Sousa, G. Maire, J. Mestre et D. Richard ;
- Bull. n°9, juin 2024, « **Droit et Art** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°10, févr. 2025, « **Droit et Animal – vol. 1** », dossier dir. par F. Dessainjean, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°11, août 2025, « **Droit et Intelligence artificielle** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre

Bulletin à paraître :

- Bull. n°12, janv. 2026, « **Droit et Animal – vol. 2** », dossier dir. par F. Dessainjean, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre

Ouvrages collectifs :

- *Cerveau(x) et Droit*, LGDJ, Lextenso, 2022 ;
- *Les juristes au soutien du transgénérationnel*, Mare et Martin, 2023 ;
- *Information et Secrets*, PUAM, Horizons africains, vol. 16, 2024 ;
- *La Main saisie par le Droit*, Mare et Martin, 2025 ;

En partenariat avec l'Association Marocaine des Docteurs en Droit (AMDD)
Développement durable et droit économique – Quelle conciliation ?, Université
Mohammed V Rabat, dir. par S. El Hassani Sbai, 2025.



Sous la direction de Sandrine Laprade-de Gossé,
Sandrine Laprade-de Gossé et Jacques Meuris
**Les juristes au soutien
du transgénérationnel**



Sous la direction de Sandrine Laprade-de Gossé et Jacques Meuris



La Main saisie par le Droit



Signatures
internationales

Signatures Internationales

***L'Association Française des Docteurs en Droit
à l'écoute du Monde***



Conseil scientifique :

Hélène AUBRY, *Professeur à l'Université de Paris-Saclay*

Hugo BARBIER, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*

Frédéric DAL VECCHIO, *Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine*

Ariane GUIGNOT-DE GUILLENCHMIDT, *Avocat au Barreau de Paris*

Franck JULIEN, *Juriste de banque, Professeur associé à l'Université de Paris II*

Cécile LE GALLOU, *Professeur à l'Université de Toulouse-Capitole*

Guillaume MAIRE, *Maître de conférences à l'Université de Metz*

Kamalia MEHTIYEVA-BARBIER, *Professeur à l'Université Paris-Est-Créteil*

Jacques MESTRE, *Président de l'AFDD*

Béatrice PARANCE, *Professeur à l'Université Paris-Dauphine*

David RICHARD, *Avocat au Barreau de Paris*

Rédactrice en chef :

Sandie LACROIX-DE SOUSA, *Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans en détachement judiciaire*

Les contacts sont à établir à l'adresse suivante : sandie.lacroix@univ-orleans.fr

Le réseau international de l'AFDD

Pour les Droits Étrangers, les éclairages sont proposés par des Correspondants, le plus souvent présents dans le pays considéré.

Merci à eux de travailler aussi étroitement avec notre Association, et d'être nos Ambassadeurs pour donner une réalité très concrète et vivante à l'approche comparative qui est placée au cœur de nos actions.

D'ores et déjà, près d'une soixantaine de pays sont représentés, et cette liste ne demande naturellement qu'à s'étoffer encore, avec de nouveaux Correspondants qui accepteraient de nous rejoindre pour faire mieux connaître leur droit national.

Afghanistan Nasir AHMAD nasirahmad.ashrafi@gmail.com	Italie Ermanno CALZOLAIO Doyen, Faculté de droit de Macerata ermanno.calzolaio@unimc.it .
Algérie Mostefa MAOUENE Professeur de droit, Université de Sidi Bel Abbès maouene_mostefa@yahoo.fr	Inde 1) Devansh MALHOTRA National Law Institute University (NLIU) Bhopal devanshmalhotra@nliu.ac.in 2) Saif RASUL KHAN Assistant Professor, Guwahati NERIM Law College, NERIM Group of Institutions sairasulkhan@gmail.com
Allemagne Francis LIMBACH Professeur de droit, Université de Kiel Avocat flimbach@law.uni-kiel.de	Irak Kheir OBBED Professeur, Université de Babylon khairobbed@yahoo.fr

<p>Arabie Saoudite</p> <p>Osman KHALAK Professeur de droit, Université du roi Faisal osmankhalak@yahoo.fr</p>	<p>Iran</p> <p>Saïd SHOJAEI Maître de conférences en droit économique Université Beheshti de Téhéran said.shojaei@yahoo.fr</p>
<p>Azerbaïdjan</p> <p>Kamalia MEHTIYEVA-BARBIER Maître de conférences en droit privé, Université Paris I kamalia.mehtiyeva@yahoo.fr</p>	<p>Japon</p> <p>Maï ISHIKAWA Associate Professor Tohoku University mai.ishikawa@tohoku.ac.jp</p> <p>Asaya OSHASHI Professeur, Université de Waseda, Tokyo asaya@waseda.jp</p>
<p>Belgique</p> <p>Adina ONOFREI Fonctionnaire à la Commission européenne adina.onofrei@proximus.be</p>	<p>Liban</p> <p>Aurélie KALAKECH Maître-assistante, Beyrouth aureliek@hotmail.com</p>
<p>Bénin</p> <p>Éric DEWEDI Professeur de droit, Université de Parakou edewedi@gmail.com</p>	<p>Luxembourg</p> <p>Frédérique BOULANGER Doctorante, Université du Luxembourg frederique.boulanger@uni.lu</p>
<p>Brésil</p> <p>Juliano BARRA Avocat, professeur associé jsbarra@uol.com.br</p>	<p>Malaisie</p> <p>Djamel EL AKRA Docteur, Enseignant-chercheur, Arbitre ICC YAAF Representative for North Asia Membre du International Advisory Council elakradjamel@gmail.com</p>
<p>Bulgarie</p> <p>Konstantin ILCHEV et Ana-Maria ILCHEVA Docteurs, Université de Nice ilchevkonstantin@gmail.com ana-maria.ilcheva@gmail.com</p>	<p>Mali</p> <p>Adama COULIBALY Directeur juridique Service Lutte contre l'argent illicite adcoulibaly@oclei.ml</p>
<p>Burkina-Faso</p> <p>G. René LALOU</p>	<p>Maroc</p> <p>Mohammed Kamal DAOUDI Président de chambre à la Cour des comptes kamal.daoudi@courdescomptes.ma</p>

<p>Enseignant-chercheur, Université de Ouagadougou II lanou.r@gmail.com</p>	
<p>Cambodge 1) Antoine FONTAINE Avocat fontaine@bun-associates.com</p> <p>2) Chamroueun HEL Directeur général au Ministère de l'Économie helchamroeun2000@yahoo.fr</p>	<p>Mexique Gabriela RODRIGUEZ ARGUIJO Avocate g.rodriguezarguijo@ibfd.org</p>
<p>Cameroun Monique MOUTHIEU NJANDEU Professeur Univ.Yaoundé II mouthieu2012@yahoo.fr</p>	<p>Monaco Vincent de BONNAFOS Conseil juridique vincent.debonnafos@gmail.com</p>
<p>Canada Jérémie TORRES-CEYTE Professeur de droit Université de Montréal jeremie.torres-ceyte@umontreal.ca</p>	<p>Niger Halima ZAKI MOUSSA Enseignant-chercheur Université de Tahoua zaki.halima@yahoo.fr</p>
<p>Chili Gonzalo RUZ Professeur de droit Santiago, Magistrat gonzalo_ruz@yahoo.fr</p>	<p>Nouvelle-Zélande Géraldine GIRAudeau Professeur de droit public ggiradeau@yahoo.fr</p>
<p>Chypre Charikleia VLACHOU Maître de conférences en droit public, Université de Chypre charavlachou@gmail.com</p>	<p>Pologne Piotr SZWEDO Maître de conférences HDR, Université Jagellonne piotr.szwedo@uj.edu.pl</p>
<p>Chine Isabelle WANG-FOUCHER Maître de conférences en droit privé wangisabelle@yahoo.com</p>	<p>Portugal 1) Luis M. ALVEZ Consultant Directeur adjoint du Journal de droit administratif Chef du bureau juridique luismalves@revista-rda.pt</p>

	<p>2) Pedro SANCHEZ Professeur Université de Lisbonne pedrofsanchez@fd.ulisboa.pt</p> <p>3) Inès NEVES Assistante de la faculté de droit de Porto ineves@direito.up.pt</p>
Colombie Felipe CALDERON-VALENCIA Professeur Université de Medellin felipecalderonvalencia@gmail.com	République Démocratique du Congo Grégoire BAKANDEJA Professeur de droit gbakandeja2002@yahoo.fr
Congo Elie LOKO-BALOSSA Professeur de droit, Brazzaville elokobalossa@yahoo.fr	Roumanie Catalina ASASILENCEI Collège Franco-Roumain d'études européennes catalina.avs@gmail.com
Corée du Sud Seungbeom SIM Institut national de criminologie et de justice Bureau du premier ministre simsbeom@kicj.re.kr simsbeom@gmail.com	Russie Hugo BARBIER Professeur de droit privé, Université Aix-Marseille hugobarbier@hotmail.com
Côte d'Ivoire Etienne Alla KOFFI Professeur de droit, Université d'Abidjan a.kem1@hotmail.fr	Sénégal Ndiaw DIOUF Vice-Président du Conseil constitutionnel Secrétaire Général de la Conférence des Cours Constitutionnelles d'Afrique ndiaw@yahoo.fr
Dubaï Lamia KHEIR BEK Juriste d'entreprise lamiakb@hotmail.com	Suisse Vaïk MULLER Avocat vaik.muellei@cms-vep.com
Écosse Irène COUZIGOU <i>Senior Lecturer,</i> Faculté de droit d'Aberdeen	Singapour Renée KADDOUCH Avocate

cirene.couzigou@abdn.ac.uk	reneekaddouch@gmail.com
Égypte Mohammad KASSEM Professeur, Université d'Alexandrie kassem1805@hotmail.com	Syrie Fouad DIB Doyen honoraire de la Faculté de droit de Damas f.r.dib@hotmail.fr
États-Unis d'Amérique 1) Jean-Christophe RODA Professeur de droit privé, Université Lyon III jeanchristophe.roda@yahoo.fr 2) Gérard Guyard, Docteur en droit, chef d'entreprise gerard.guyard@gravotech.com	Thaïlande 1) Aimpaga TECHA APIKUN Professeur, Université Thammasat, Bangkok aimpaga@gmail.com 2) Prangtip RABIEB Juriste au Conseil d'État, Bangkok rprangtip@yahoo.com
Espagne et Andorre 1) Yves PICOD Doyen honoraire Faculté de droit de Perpignan picod@univ-perp.fr 2) Juan Pablo CORREA Professeur, Université de Barcelone juanpablo.correa@laguardlegal.com	Tunisie 1) Aïda CAID ESSEBSI Maître de conférences agrégée, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (Université de Carthage – Tunisie) aida.caidessebsi@planet.tn 2) Nawel BELHAJ Avocate, enseignante, Tunisie nawelbelhaj1@gmail.com
Grande-Bretagne Cécile LE GALLOU Maître de conférences, Université Toulouse clegallou@gmail.com	Turquie Kamalia MEHTIYEVA-BARBIER Maître de conférences, Université Paris I kamalia.mehtiyeva@yahoo.fr
Grèce Christos MASTROKOSTAS Doyen Faculté de droit de Thessalonique cmastrokar@gmail.com	Togo Laurent AGBENOTO Professeur Faculté de droit de Lomé mlaurenta@yahoo.fr
Haïti Léila Christine DECEMBRE MOMPLAISIR Professeur à l'Université Quisqueya lei.decembre@gmail.com	Viet Nam Do VAN DAI Vice-doyen Faculté de droit de Ho-Chi-Minh Ville tsdovandai@yahoo.fr
Hongrie Veronika KOROM Avocate et professeure assistante	

veronika.korom@essec.edu

PAROLES DE CORRESPONDANTS

Au sein de la revue *Signatures internationales*, nos Correspondants présentent leur parcours, leurs actualités et nous expliquent pourquoi ils ont souhaité s'engager avec l'AFDD pour faire rayonner le Doctorat en droit à l'international.

Aurélie KALAKECH, Correspondante Liban



« Se retrouver dans cet environnement multidisciplinaire, avec des juristes venant des quatre coins du monde est assurément une grande chance et cela m'a semblé une opportunité incroyable »

Q. Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

R. Attirée par le Droit et les valeurs humaines qu'il inspire, j'ai fait mes études au sein de la filière francophone de Droit de l'Université Libanaise qui bénéficie d'un *consortium* d'appui d'universités françaises et belges. Ce parcours m'a permis d'obtenir une formation en droit comparé. Déterminée à m'engager dans une carrière universitaire, j'ai ensuite effectué un Master en droit économique à l'Université d'Aix-Marseille, puis j'ai poursuivi en Doctorat en réalisant une thèse en cotutelle entre l'Université d'Aix-Marseille et l'Université Libanaise. Actuellement, je suis Professeur associé à l'Université Libanaise et coordinatrice de plusieurs matières.

Q. Pourquoi avez-vous accepté cette mission de correspondant de l'étranger pour l'AFDD ?

R. L'AFFD me permet d'échanger avec des professionnels venant de différentes cultures, de différents pays et exerçant des métiers différents. Elle m'offre la possibilité d'obtenir des informations et des expertises sur des sujets variés. Se retrouver dans cet environnement multidisciplinaire, avec des juristes venant des quatre coins du monde est assurément une grande chance et cela m'a semblé une opportunité incroyable. C'est donc avec grand plaisir que j'ai accepté la proposition du Professeur MESTRE - pour qui

j'ai beaucoup d'estime - lorsqu'il m'a suggéré de rejoindre cette association qui réunit d'éminents juristes. Je suis heureuse de pouvoir participer à la valorisation de ces échanges.

Q. Quelles perspectives professionnelles le Doctorat ouvre-t-il dans votre pays ?

R. Le Doctorat est un diplôme qui est bel et bien valorisé au Liban. Il offre plusieurs opportunités de travail, au-delà de la seule carrière universitaire. Il révèle en effet des capacités de réflexion, de raisonnement, d'assiduité et de persévérance. Dans mon pays, les docteurs en droit sont ainsi, le plus souvent, dispensés des concours d'entrée pour exercer les professions de magistrat ou d'avocat.

Felipe CALDERON-VALENCIA, Correspondant Colombie



« Je suis heureux de jouer un rôle stratégique pour le rayonnement de l'AFDD en Amérique du Sud. Je me réjouis d'annoncer et de partager mes publications avec le plus grand nombre et de pouvoir trouver des collaborateurs pour de prochains projets de recherches (...) »

Felipe est avocat colombien et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Medellin (Universidad de Medellín [UdeM], Colombie).

Il est directeur du Centre de recherche en droit (Centro de Investigaciones Jurídicas [CIJ]) de la même université et a été responsable du Master en Droits de l'Homme et Droit Humanitaire (*Maestría en Derechos Humanos y Derecho Internacional Humanitario*) de l'Université de Medellin entre 2017-2019.

Responsable du séminaire intitulé « Les droits de l'homme dans l'histoire constitutionnelle colombienne » (*Los derechos humanos en las Constituciones Políticas de Colombia*), il enseigne également la méthodologie de la recherche juridique.

Docteur en Droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) et titulaire d'un Master 2 en droit public comparé de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), il est également diplômé d'un Master 2 en histoire du droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2).

Ses domaines d'intérêt scientifique sont la philosophie, l'histoire du droit, le droit constitutionnel comparé, les droits de l'homme, le droit de l'environnement et le Droit des affaires et des droits de l'homme.

Il a récemment publié un ouvrage collectif intitulé « Le Droit public des États Unis de la Colombie » (Derecho público en los Estados Unidos de Colombia. Aproximaciones críticas), ainsi que des articles scientifiques portant sur la problématique des *leaders* sociaux et environnementaux en Colombie.

Co-directeur de la Clinique juridique sur le développement durable, la justice économique, les droits de l'homme et les entreprises (SJEDHE), il a rejoint l'Association de Juristes Franco-Colombiens (AJFC), dont il a été coprésident de la section de Justice transitionnelle.

Entre 2018 et 2020, il a également été membre de la commission du médiateur des audiences médiatiques de Teleantioquia.

Q. : Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter votre thèse et ses principaux enjeux ?

R. : J'ai rédigé ma thèse sous la direction de Gilles GUGLIELMI, Professeur à l'Université Paris II. Il s'agit d'un travail de recherche en droit constitutionnel avec une visée comparative droit français — droit colombien. Elle s'intéresse aux aspects historiques du droit constitutionnel et démontre l'essor de la protection accordée tant sur le fond que sur la forme aux Constitutions politiques. Elle revient notamment sur les conditions du développement progressif du contrôle *a posteriori* entre le XVIIIème et XXème siècle et la création d'une *actio popularis*. Aussi bien le droit constitutionnel français que le droit constitutionnel colombien connaît des mécanismes processuels visant à favoriser la relation entre citoyenneté et la constitution. L'étude soutenue en 2016 propose de réfléchir au développement des actions directes d'institutionnalité et à l'utilisation du contentieux constitutionnel pour préserver la Constitution de chaque État.

Q. : Pourquoi avoir choisi de réaliser votre thèse en France ?

R. : Je suis passionné d'art et de littérature et Paris représente pour moi la capitale culturelle par définition. J'y ai passé huit ans pour rédiger ma thèse et conserve un excellent souvenir de ces années de recherche. Dans mon pays, en Colombie, d'éminents juristes, aujourd'hui membres du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat ou encore hauts magistrats ont complété leur formation universitaire par un doctorat en droit français. C'est par exemple le cas du professeur Juan Carlos Henao, aujourd'hui président de l'Université Eternado, qui a rédigé une thèse sur la responsabilité civile extracontractuelle de l'Etat en droit colombien et en droit français sous la direction du professeur Jacques Moreau de l'Université Paris II. Le doctorat en droit est une voie royale pour accéder à des hauts postes de la fonction publique ou de l'administration.

Q. : Pourquoi avoir accepté ce rôle de correspondant de l'AFDD en Colombie ?

R. : Je suis sincèrement très heureux de cette collaboration qui me permet de conserver un lien avec la France et avec mes collègues de l'Université. C'est un moyen pour moi de faire rayonner le droit français sur mon continent, de trouver des partenaires pour des projets de recherche et de faire connaître également mes travaux, mon Université et mon pays.

D'ailleurs, je serais vraiment ravi d'accueillir des publications de chercheurs français ou d'autres pays dans la **revue scientifique « Opinion Jurídica » (OJ)** qui publie des articles scientifiques en espagnol, anglais, portugais et français portant sur le domaine juridique et ses disciplines connexes. La revue est ouverte aux chercheurs en Droit, ainsi qu'aux juges, avocats, juristes et doctorants en droit et à tous les intéressés par de nouvelles connaissances juridiques.

Tous les articles sont publiés sous la modalité Open Access. Il s'agit même d'une publication classifiée « C » sur la liste officielle des publications scientifiques du Ministère de la Science et la Technologie de la Colombie. Si cela vous intéresse, vous pouvez consulter le site : <https://revistas.udem.edu.co/index.php/opinion>

Haiying WANG-FOUCHER, Correspondante Chine



« Nos amis chinois sont très heureux de recevoir, chaque mois, notre revue électronique Horizons du droit. Ils apprécient particulièrement la jurisprudence de droit africain (...) »

Pour les universitaires chinois ayant obtenu leur doctorat en France, Signatures internationales offre l'opportunité de publier en français et de se faire connaître dans le monde universitaire français (...) »

L'AFDD est également le moyen de trouver des intervenants de qualité pour assurer des séminaires ou des conférences dans les universités chinoises (...) »

Haiying a soutenu sa thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Cyrille David à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2007.

Après deux années en tant qu'ATER aux universités de Reims et de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle travaille, depuis septembre 2008, comme Maître de conférences au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) de Paris.

Ses thématiques de recherche sont le droit fiscal, le droit des affaires et le droit chinois.

Q. : Pouvez-vous nous présenter vos principaux thèmes de recherche ?

R. : Ma thèse intitulée « Pouvoirs de l'Administration et garanties du contribuable dans la vérification de l'entreprise (étude comparative : France, Chine, Royaume-Uni et Etats-Unis) » a consisté à étudier, de manière comparative, si un équilibre satisfaisant était établi entre les pouvoirs nécessaires de vérification de l'Administration fiscale et la protection souhaitable du contribuable. Au sein de mon établissement d'affectation, le Cnam, je fais partie du laboratoire Lirsa, qui couvre un

large spectre d'objets de recherche et de méthodologies. Mes activités portent plus précisément sur les matières ayant un lien avec le programme dont je suis responsable pédagogique : le droit des affaires, le droit fiscal ainsi que le droit chinois.

Q. : Quelles perspectives professionnelles le doctorat en droit offre-t-il dans votre pays ?

R. : En Chine, le doctorat en droit offre évidemment la possibilité d'une carrière dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le doctorat étant un diplôme reconnu en matière juridique, les docteurs en droit peuvent obtenir des postes au sein d'organismes très divers, tels que les commissions des lois du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale ou locale ou les hautes juridictions.

Les grandes entreprises ouvrent également leur porte aux docteurs en droit afin de les accueillir dans leur service juridique ou leur centre d'innovations et de recherches.

Les chinois ayant obtenu leur doctorat en droit en France sont particulièrement recherchés par les cabinets d'avocats ainsi que les entreprises chinoises de grande taille ayant de forts liens avec le Continent africain.

Aïda CAID ESSEBSI, Correspondante Tunisie



« C'est toujours un plaisir de recevoir des nouvelles de l'AFDD, de maintenir le lien entre universitaires et de garder le contact avec les représentants de notre chère association (...) »

Agrégée en Droit Privé, Aïda est Maître de conférences à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

Responsable du Master « Droit de la santé » créé depuis 2018-2019, elle est également secrétaire générale adjointe de l'Association Tunisienne du Droit de la santé.

Spécialiste en droit de la responsabilité civile et en droit de la santé, elle a rédigé une thèse de Doctorat sur « L'endiguement du préjudice réparable » en décembre 2015.

Actuellement, elle enseigne en arabe et en français : la théorie générale du droit, la théorie générale des obligations, la responsabilité civile, le droit du transport, le droit maritime et la propriété intellectuelle.

Auteur de nombreuses publications, elle contribue à plusieurs revues juridiques en droit de la responsabilité civile, droit de l'environnement, droit des assurances, droit maritime, droit de la propriété intellectuelle, lutte contre la violence à l'égard des femmes, droits de l'enfant et droit de la santé.

Q. : Quel est l'objet de votre thèse de doctorat ?

R. : Ma thèse porte sur « L'endiguement du préjudice réparable ». Le préjudice a été pendant longtemps le parent pauvre de la responsabilité civile, considéré comme une notion indigne d'intérêt. Il a été marginalisé par la doctrine en faveur de la faute ou de la réparation. Pourtant, c'est la réalisation du dommage qui déclenche le jeu de la responsabilité. C'est bien la douleur qui provoque le cri. Mais après le déclin de la faute

et l'amenuisement du lien de causalité, il est question de préserver le préjudice comme la dernière digue pour sauver l'institution de la responsabilité civile face à la dislocation. Or, le préjudice, noyau dur de la responsabilité, connaît lui-même un relâchement. Dans un mouvement de victimophilie croissant, plusieurs droits tendent vers **l'excès** : on vire vers le tout réparable, TOUT devient préjudice. On assouplit les conditions du dommage, on élargit l'éventail des catégories de préjudices à réparer, mais dès lors qu'il faut établir une limite, vu le flot d'actions et la pression des assureurs, l'indemnisation est souvent soumise à une forfaitisation. On élargit donc les catégories et on assouplit les caractères pour aboutir finalement à une réparation forfaitaire. Et c'est le premier excès à éviter. L'excès est également à éviter dans l'autre sens. C'est le cas lorsqu'on endigue exagérément la réparation en la limitant à une liste préétablie de droits et de libertés qu'il faut respecter, seule l'atteinte à ces droits précités aboutit à l'indemnisation.

Effleurer l'un ou l'autre des deux extrêmes s'explique par la rude tâche qui incombe aux législateurs de faire des choix entre différents intérêts antagonistes. En effet, la réalité de la responsabilité civile est aujourd'hui tiraillée entre deux soucis : celui de protéger la victime et de lui assurer une indemnisation d'une part, et celui de tenir compte des coûts de l'indemnisation, d'autre part ; celui du respect des règles et des institutions juridiques et celui de la quête d'une indemnisation à tout prix des dommages causés à la victime. Entre les deux, il faut trouver un juste milieu : pas d'excès dans l'indemnisation, qui devrait être raisonnable, mais pas de limitation excessive non plus.

Ainsi, l'idée défendue dans la thèse est qu'il ne faut pas placer le verrou au moment de l'évaluation à travers une indemnisation forfaitaire mais plutôt au moment de l'appréciation des conditions de la réparation. Si l'endiguement du préjudice réparable se fait correctement au niveau des conditions, la réparation sera raisonnable et le nombre d'actions sera par conséquent gérable pour tous les intervenants. En effet, il vaut mieux endiguer le préjudice réparable à travers ses caractères puis réparer «tout » le dommage, en respectant le principe de la réparation intégrale et rester fidèle à l'institution classique de la responsabilité civile, plutôt que d'élargir le champ du réparable à travers une extension des catégories et une interprétation large des caractères pour aboutir à une réparation forfaitaire dérisoire basée sur une barémisation.

Cette thèse se veut une proposition d'un ensemble de choix raisonnables évitant tous

les excès, en évitant le laxisme français et la frénésie réparatrice du Droit américain, mais aussi la tendance restrictive du Droit allemand ou suisse. Elle prêche aussi la protection d'une société en mouvance, d'un droit en effervescence, et d'une institution en crise. Il s'agirait donc au-delà de protéger les victimes, de préserver l'institution même de la responsabilité civile. En effet, la dénaturation de cette dernière aboutirait à une avalanche des **régimes spéciaux** qui porterait atteinte à la visibilité des textes juridiques, à la prévisibilité des décisions et à la sécurité juridique.

Q. : Quels sont aujourd'hui vos centres d'intérêts scientifiques ?

R. : À l'occasion de mes recherches en thèse et des cours que j'ai assurés, je me suis intéressée à divers domaines tels que le droit de la propriété intellectuelle, le droit maritime, le droit des assurances... ceci m'a incité à rédiger et à publier des articles relatifs à ces différentes questions. J'ai également rédigé des articles qui portent sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les droits de l'enfant, le droit de l'environnement, et la responsabilité médicale.

Intéressée par cette dernière, j'ai pris l'initiative de créer un Master en Droit de la santé depuis 2018, destiné aux juristes mais aussi aux professionnels de la santé. Un domaine de recherche devenu encore plus d'actualité avec l'avènement de la covid 19. La crise sanitaire que le monde est en train de vivre est une occasion de repenser le Droit, de vérifier si l'arsenal juridique dont nous disposons permet de faire face à une telle pandémie.

Q. : Quels horizons le Doctorat ouvre-t-il en Tunisie ?

R. : Le rôle que la thèse de doctorat peut jouer dans la carrière d'un juriste tunisien varie selon qu'il choisit la carrière universitaire ou la voie des prétoires.

Pour celui qui choisit l'enseignement, la thèse représente une étape cruciale dans l'avancement de la carrière universitaire. **Elle permet la promotion** au grade de Maître-Assistant. En effet, si l'enseignant a accédé à l'enseignement supérieur à travers le concours d'Assistanat, il ne pourra passer au grade de Maître-Assistant qu'après avoir soutenu sa thèse de Doctorat.

Mais le Doctorat est aussi un moyen pour **accéder à la carrière d'enseignant universitaire** pour ceux qui n'ont pas passé le concours d'Assistanat, (surtout que ce concours n'est plus ouvert de manière constante et on tend plutôt vers sa suppression). C'est donc avec une thèse de Doctorat qu'un candidat externe à la fonction publique pourra y accéder.

La thèse sera par la suite un élément incontournable et décisif dans tous les concours que l'enseignant passera pour avancer dans sa carrière (habilitation universitaire, agrégation). Et c'est surtout de la qualité de la thèse que dépendra la réussite du candidat au concours et son rang.

Pour les avocats, et contrairement à la France, la qualité de Docteur n'est pas une condition d'accès au Barreau, mais c'est toujours valorisant pour un avocat d'être également Docteur en droit. C'est aussi valable pour certains **juges** qui ont eu un Master auparavant. Bien qu'ils aient choisi d'opter pour la voie de la Magistrature, ils restent parfois assoiffés par la recherche et décident de faire une thèse de doctorat.

Le Doctorat demeure donc un titre prestigieux auquel aspirent les juristes Tunisiens, qu'ils soient enseignants, avocats ou juges.

Piotr SZWEDO, Correspondant Pologne



« J'ai connu l'AFDD, en 2004, lorsque j'étais encore doctorant et que nous avons accueilli leur délégation à l'Université Jagellonne avec le professeur Krzysztof Wojtyczek, aujourd'hui membre de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg (...) je suis très heureux de reprendre le flambeau aujourd'hui ».

Piotr est professeur agrégé (dr. habil.) au Département de droit international public et directeur du Centre OKSPO pour les écoles de droit étranger à l'Université Jagellonne (UJ) de Cracovie.

Il est l'auteur de plusieurs publications en droit international économique qui ont été retenues par des revues internationales comme Journal of World Trade, International Journal of Constitutional Law, Catholic University Law Review, Max Planck Encyclopedia of Public International Law, Brill, Mare et Martin, DJØF, Wolters Kluwer Polska et al.

En qualité de professeur invité, Piotr Szwedo a enseigné à l'Université d'Orléans, à l'Université Paris Sorbonne d'Abou Dhabi, à l'Université de Nantes, à l'Université de Marbourg, à l'Université de Kobe, à l'Université de Macerata, à l'Académie slovaque des sciences (programme de Piešťany) et CESL, École sino-européenne de droit (Pékin).

Il a reçu un prix « Eloges d'étudiants » décerné par la communauté des étudiants d'UJ (2018) et a été nommé Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques par le gouvernement français en 2015.

Piotr est également membre Comité d'accréditation polonais - un organe d'experts évaluant la qualité de l'enseignement dans les universités polonaises.

Monique Aimée MOUTHIEU, Correspondante Cameroun

Monique Aimée MOUTHIEU épouse NJANDEU est agrégée de Droit privé et Sciences criminelles à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II au Cameroun. Elle est spécialiste en droit des affaires.

**« Les chercheurs camerounais, dont je fais partie,
pourront mieux faire connaître leurs travaux,
leur droit national, leurs universités et les faire
rayonner sur l'échiquier international »**



Q. Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

R. Mes études supérieures faites à l'Université de Yaoundé après l'obtention du Baccalauréat A4 ont été couronnées par un Doctorat de 3^{ème} cycle en Droit privé sur « *La femme face au droit social camerounais* », dirigé par le Professeur Paul-Gérard POUGOUÉ. J'ai ensuite obtenu un Doctorat d'État en Droit privé, option droit des affaires sur « *L'intérêt social en droit des sociétés* », sous l'accompagnement du Professeur Paul-Gérard POUGOUÉ, cette fois-ci à l'Université de Yaoundé II née de l'éclatement de l'ancienne Université de Yaoundé en plusieurs universités. Forte des expériences que j'ai acquises sur le terrain de la pratique de l'enseignement aussi bien à l'université que dans les institutions universitaires privées, je me suis présentée au concours d'agrégation CAMES où j'ai été reçue à la session du 11 au 20 novembre 2013 à Brazzaville. Depuis cette date, je fais valoir mon magistère en Droit privé et Sciences criminelles à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II.

Mes publications sous forme d'ouvrages sont les suivantes :

- (sous dir.), *Le consommateur des technologies de l'information et de la communication en Afrique noire francophone*, L'Harmattan-Paris, collection Etudes africaines, Série Communication, 2021, 826 p.
- Co-auteur, OHADA, *Traité et actes uniformes commentés et annotés*, Juriscope, 2018, 1521 p.
- Co-auteur, *Pratique de droit OHADA, Formulaire*, vol. 2, *Les sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique*, OHADA, Juriscope, septembre 2017, 875 p.
- *L'intérêt social en droit des sociétés*, L'Harmattan-Paris, collection Études africaines, 2009, 420 p.

Celles relatives aux articles portent principalement sur divers champs notamment : le droit des sociétés commerciales, le droit comptable, le droit des procédures collectives, le droit commercial, le droit social, le droit de la famille, le droit patrimonial de la famille, le droit pénal, le droit pénal du travail, le droit de l'homme et droits humains, le droit bancaire, le droit des obligations, le droit civil, le droit cambiaire, l'analyse économique du droit, le droit des TIC, etc.

Ce profil a forgé en moi les aptitudes nécessaires à l'accomplissement des tâches exigibles à un correspondant étranger tel que le définit votre revue.

Q. Pourquoi avez-vous accepté cette mission de correspondant de l'étranger par l'Association française des Docteurs en Droit ?

R. En tant que chercheur, je suis en contact aussi bien avec les étudiants, les collègues les professionnels du droit, les opérateurs économiques, que la société civile, qui ont besoin des informations qu'une revue telle que « Signatures Internationales » peut mettre à disposition notamment à travers l'approche comparative qu'elle promeut.

J'accepte cette mission parce qu'elle me permet de jouer le rôle d'interface entre ces demandeurs potentiels et les producteurs d'informations et surtout, de susciter leur

intéressement à la publication d'articles (pour ceux qui en sont aptes intellectuellement) car il s'agit à mon sens, d'un partage d'expériences par le biais du principe du « donner et du recevoir ». Aussi, les chercheurs camerounais, dont je fais partie, pourront-ils mieux faire connaître leurs travaux, leur droit national, leurs universités et les faire rayonner sur l'échiquier international.

Je souhaite vulgariser les productions de « Signatures Internationales » auprès des particuliers, des partenaires et autres institutions qui en tireront certainement parti.

En outre, en ma qualité de chef d'antenne de l'Association des Docteurs Boursiers du Gouvernement français du Cameroun à l'Université de Yaoundé II, il me revient le devoir d'élargir le lectorat de la revue « Signatures Internationales » en lui présentant leurs publications.

C'est donc avec plaisir que j'interviens comme ambassadrice de la revue « Signatures Internationales » au Cameroun et suis heureuse de jouer ce rôle que je porte d'ailleurs avec la merveilleuse équipe de recherches, le GREDES (Groupe de recherche en droit, économie et sciences sociales) que je dirige et dont l'objectif principal est la promotion de la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales notamment le droit, l'économie et la gestion.

Q. Quelles perspectives professionnelles le Doctorat ouvre-t-il dans votre pays ?

R. À mon avis, c'est une question bien complexe. En dehors des ministères en charge de la recherche scientifique et de l'innovation et de l'enseignement supérieur, le Doctorat n'est pas un diplôme de recrutement au Cameroun. Le Doctorat permet néanmoins aux assistants recrutés initialement sans thèse, de changer de grade et d'intégrer le corps des enseignants du supérieur. Il donne l'opportunité de faire une belle carrière professionnelle à l'Université lorsqu'il est adossé sur une très bonne thèse dans la mesure où il est par ailleurs le levier qui conduit vers l'accélérateur de carrière qu'est l'agrégation.

Certaines entités de grande envergure ouvrent également leur porte aux docteurs en droit afin de les accueillir dans leur service juridique.

Au-delà, les professionnels de certains départements ministériels (justice, travail, police, relations extérieures, etc.) peuvent parfaire leurs connaissances et aptitudes au travers d'un Doctorat. Si pour la plupart, le Doctorat confère un titre voire une certaine notoriété, il constitue certainement une ouverture sur le monde professionnel.

Mostefa MAOUENE, Correspondant Algérie



« Ces relations professionnelles, scientifiques et amicales sont très importantes pour l'exercice de mon métier. L'AFDD permet de renforcer ces liens, d'échanger plus régulièrement sur nos expériences individuelles ou collectives »

Q. Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

R. Mon parcours universitaire se situe entre l'Algérie et la France, sur les deux rives de la Méditerranée. Après avoir fait mes études en Algérie, j'ai poursuivi mes recherches doctorales en droit comparé en France, durant les années quatre-vingt. J'ai, tout d'abord, préparé une thèse en droit pénal et sciences criminelles, puis une seconde en droit civil.

De formation bilingue, j'ai pu intégrer l'Université algérienne, en qualité de maître-assistant en sciences juridiques et j'ai ensuite été promu au grade de Professeur de l'enseignement supérieur. J'assume au sein de cette université un certain nombre de responsabilités pédagogiques, scientifiques et administratives. Je participe également à plusieurs activités de recherche pour le ministère sur des projets en lien avec mes centres d'intérêts. Je collabore également avec la France sur invitation, à la demande de mes collègues chercheurs.

Q. Pourquoi avez-vous accepté cette mission de correspondant de l'étranger pour l'AFDD ?

R. En réalité, la décision a été très simple à prendre. D'une part, c'est un honneur de pouvoir contribuer au rayonnement de cette association dans mon pays ; comme je l'ai expliqué, mon parcours a été marqué par la mobilité géographique. D'autre part, cette mission me permet de consolider les relations que j'entretiens avec mes collègues universitaires, en France. Dans le cadre de visites, de stages périodiques de perfectionnement scientifique, de mise à niveau bibliographique et documentaire

dans l'hexagone, je les rencontre fréquemment. J'ai ainsi pu participer à des colloques, des jurys de thèse, des évaluations de travaux de doctorants en droit comparé pour des sujets en lien avec les droits des pays du Maghreb et de l'Afrique francophone (droit OHADA). Ces relations professionnelles, scientifiques et amicales sont très importantes pour l'exercice de mon métier. L'AFDD permet de renforcer ces liens, d'échanger plus régulièrement sur nos expériences individuelles ou collectives.

Q. Quelles perspectives professionnelles le Doctorat ouvre-t-il dans votre pays?

R. L'Université algérienne forme depuis longtemps des docteurs en droit dont les travaux ont une perspective comparative, avec le droit français particulièrement. Les doctorants bénéficiant d'une bourse d'étude et de formation peuvent ainsi intégrer des laboratoires ou centres de recherche à l'étranger, en France notamment. C'est un atout indéniable qui leur permet ensuite d'intégrer plus facilement l'enseignement supérieur en Algérie et de contribuer de la sorte à l'essor et au rayonnement universitaire de notre pays. Que ce soit à court, moyen ou long terme, la dimension internationale et comparative des travaux de recherche est toujours valorisée ; aussi bien lorsque le docteur en droit choisit la voie de l'Université que lorsqu'il opte pour une autre profession juridique.

Juan Pablo CORREA, Correspondant AFDD Espagne et Andorre



« Je suis heureux de participer à la valorisation de ce diplôme et d'aider à la consolidation du réseau international de l'AFDD en Amérique latine : en Colombie, au Honduras ou encore au Brésil ou en Uruguay où j'ai de nombreux contacts »

Q. Pouvez-vous nous présenter sommairement votre parcours ?

R. Je suis Docteur en Droit *Cum Laude* de l'Université de Barcelone. J'y ai soutenu une thèse en 1997 sur la procédure d'injonction de payer. Ce travail doctoral, dirigé par le Professeur Serra Dominguez, en Espagne, et Roger Perrot, en France, a été publié à un moment décisif en Espagne où toute une réflexion était menée sur la modification du Code de procédure civile. En qualité de docteur en droit, j'ai été invité par le Ministère de la Justice à rédiger un rapport sur l'injonction de payer. Mes travaux ont pu ainsi inspirer la réglementation actuelle de cette procédure en Espagne et dans d'autres pays d'Amérique latine comme la Colombie.

Après la thèse, en parallèle à mon activité d'avocat, j'ai continué à enseigner au sein de plusieurs Universités françaises et étrangères en qualité de professeur invité ou associé (Paris Dauphine, Toulouse, Faculté de droit de Cucuta en Colombie) ou au sein de l'Université de Barcelone. J'ai également essayé d'œuvrer le plus efficacement possible en faveur de la diffusion de cette procédure d'injonction de payer en participant régulièrement à des colloques, à des conférences, à des projets de recherches collectifs dans mon pays mais également en France, en Europe et en Amérique latine. Tout particulièrement, le rapport que j'ai élaboré pour la Présidence Française de l'UE l'année 2000, et remis au Cabinet de Mme Guigou, a servi de même pour les futurs travaux de l'injonction de payer européenne.

Mes publications - en français ou en espagnol - portent principalement sur la procédure d'injonction européenne, le droit processuel et les modes alternatifs de règlement des litiges. En effet, depuis plus de quinze ans maintenant, je me suis également spécialisé sur ces questions d'arbitrage interne et international, pour les contentieux de droit civil ou de droit commercial. J'espère ainsi participer à l'amélioration de la qualité de la justice : les juges étatiques ne peuvent pas tout dans la société actuelle. Je suis convaincu que la médiation, l'arbitrage et plus largement, les modes alternatifs de résolution des conflits ont vocation à s'imposer à l'avenir. J'essaye de me montrer à l'écoute de ces évolutions et de les accompagner à ma manière en qualité d'enseignant-chercheur, d'avocat-conseil et d'arbitre. Mes nouvelles responsabilités de Secrétaire Général du Tribunal Arbitral de la Principauté d'Andorre, depuis juillet 2020, me permettent de participer plus activement à la diffusion et au rayonnement de l'arbitrage.

Q. Pourquoi avoir accepté cette mission de Correspondant ?

R. Les parcours sont le fruit de rencontres et l'Association Française des Docteurs en Droit - qui réunit d'éminents juristes français comme le Professeur Yves Picod - est un moyen précieux de favoriser ces échanges. Le Doyen Jacques Mestre qui la préside est une référence dans le domaine académique. Il est particulièrement dynamique et sait réunir les talents au service de projets sérieux et de qualité. Le soutien du Doctorat en droit est aujourd'hui essentiel. Je serais heureux de participer à la valorisation de ce diplôme et d'aider à la consolidation du réseau international de l'AFDD en Amérique latine : en Colombie, au Honduras ou encore au Brésil ou en Uruguay où j'ai de nombreux contacts.

Q. Quelles opportunités professionnelles le Doctorat en droit offre-t-il dans votre pays ?

R. Comme en France, le Doctorat en droit permet d'accéder à une carrière universitaire. Mais, en Espagne, la procédure de titularisation est particulièrement longue et contraignante. Elle nécessite de réussir un concours après la thèse et bien évidemment le dossier académique doit être particulièrement riche en publications, en expériences pédagogiques, en responsabilités administratives. La carrière universitaire n'est toutefois pas la seule voie possible après la thèse et les meilleurs cabinets d'avocats espagnols sont intéressés par les jeunes docteurs dont la qualité

des travaux scientifiques a été reconnue. Leur capacité de raisonnement et leur force de travail sont particulièrement appréciés dans les cabinets prestigieux.

Q. Quels conseils donneriez-vous à un jeune docteur ?

R. De ne pas hésiter à voyager et à étudier dans des universités étrangères ! J'ai eu la chance, durant mon parcours, de suivre des enseignements dans d'excellentes universités : française (Assas, Toulouse 1 Capitole), italienne (Università degli Studi de Milan), allemande (LMU de Munich), autrichienne (Vienne). Ces expériences m'ont énormément apporté : l'ouverture sur les droits étrangers est fondamentale. Elles contribuent grandement à former les esprits des juristes et la maîtrise de langues étrangères est aujourd'hui essentielle pour travailler sur des dossiers complexes, à dimension internationale. Je conseillerais aux doctorants de consolider les savoirs fondamentaux, de développer un esprit critique et d'aiguiser leurs raisonnements juridiques avant d'appréhender le monde de la pratique. A mon sens, il convient également de savoir bien s'entourer, de nourrir une relation privilégiée avec son directeur de thèse et de ne pas trop tarder à soutenir !

Frédérique BOULANGER,
Correspondante Luxembourg



Q. : Pouvez-vous nous présenter votre parcours de chercheur ?

R. : Je suis actuellement en quatrième année de doctorat de droit à l'Université du Luxembourg, sous la supervision de la Professeure Séverine Menétrey. Je travaille sur l'encadrement de l'utilisation des données contenues dans les décisions de justice. Mon travail s'inscrit dans le contexte de l'*open data* des décisions de justice qui, au Luxembourg, ne bénéficie pas d'un socle légal actuel et modernisé : j'analyse quels sont les leviers juridiques disponibles au Luxembourg pour parvenir une amélioration de l'accès aux décisions de justice.

Mon parcours de chercheuse a commencé lorsque je pensais terminer mes études de droit, c'est-à-dire lors de ma soutenance de fin de Master 2 – Master de droit des Médias et des Télécommunications de l'Université d'Aix-Marseille. À cette occasion, j'ai présenté mon mémoire de fin d'année qui s'intitule « Les algorithmes prédictifs à l'épreuve des données à caractère personnel ».

Le Règlement général sur la protection des données étant entré en vigueur cette année-là, il était intéressant pour moi d'en analyser, l'impact sur les outils prédictifs.

Je me souviens encore de ce jour de soutenance que j'appréhendais, comme tout étudiant de droit qui se respecte. Mes professeurs, ont reconnu des qualités rédactionnelles dans mon travail et m'ont demandé tout simplement : « Avez-vous songé au doctorat ? ». Oui, j'y avais songé mais je ne pensais pas pouvoir prétendre à poursuivre un tel parcours. Il s'agissait pour moi d'une sorte de rêve qui ne se réaliserait probablement jamais et qui était hors de ma portée.

Cette question, qui m'a été posée, avec sincérité, m'a insufflé le courage de commencer une quête au contrat doctoral. Cela ne s'est pas fait tout de suite. J'ai

d'abord envisagé de faire un doctorat en France dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE). Ce projet n'a pas abouti. Ayant eu une opportunité au sein de la chaîne de télévision ARTE j'ai décidé d'y travailler en tant que juriste et je gardais en moi toute ma motivation de faire un doctorat.

C'est un peu par hasard je dois dire que j'ai vu que l'Université de Luxembourg avait publié sur son site internet des offres d'emplois pour des doctorants en droit. J'ai postulé et ai été prise. Le processus a duré en tout et pour tout 1 an. Je ne sais pas si cela a aidé mais j'étais réellement motivée à poursuivre en doctorat. Depuis ma soutenance, c'était devenu mon objectif principal et j'ai pu l'atteindre.

Q. : Quelles portes le Doctorat en droit vous a-t-il ouvertes? Quelles rencontres a-t-il permises?

R. : J'ai pu, grâce à mon doctorat, vivre différentes expériences qui m'ont enrichie tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel, l'un et l'autre étant, intrinsèquement liés. Dans le cadre de mon doctorat – qui ne s'achèvera que l'an prochain pour moi – j'ai pu développer à la fois des *hard skills* mais surtout des *soft skills* si utiles dans un monde professionnel en constante évolution, à la recherche de nouveaux profils aux compétences très diversifiées.

Si je devais relater des expériences qui m'ont permis de m'accomplir pleinement en tant que chercheuse, j'en choisirais trois :

- **L'enseignement.** En tant que chargée de TD et *coach* de l'équipe luxembourgeoise du concours d'éloquence René Cassin, mes connaissances et compétences n'ont cessé de se développer au contact des étudiants qui sont désireux d'apprendre constamment et qui ont des besoins spécifiques, surtout pour l'éloquence. J'ai dû réfléchir à ma manière d'enseigner et à comment j'aurais voulu que l'on m'apprenne le droit. Bien sûr les plaquettes de TD et les exercices pratiques sont les supports principaux de la transmission du savoir, mais sans méthodologie, il paraît difficile de susciter l'intérêt des étudiants. J'ai également dû adapter mes cours aux exigences imposées par la crise sanitaire.

J'ai donné mes cours en ligne et à cette fin j'ai utilisé de nombreux supports multimédias.

- **Un séjour de recherche à l'étranger.** Grâce à l'obtention d'une bourse, je suis allée poursuivre un séjour de recherche de 4 mois dans un des laboratoires de recherche les plus avancés sur les questions de l'utilisation des outils d'intelligence artificielle dans le monde du droit, le Laboratoire de Cyberjustice de Montréal. J'ai pu à cette occasion suivre de près les travaux du Laboratoire puisque j'ai été conviée très tôt par son Directeur, Karim Benyekhlef, à assister à l'ensemble des réunions qu'il organisait. J'ai été à cette occasion en contact avec les doctorants qui y travaillent et avec les professeurs associés aux recherches. Cela m'a permis d'être au cœur de problématiques qui concernent directement mes recherches et d'interagir avec des spécialistes avec qui j'ai pu garder contact.
- **L'organisation d'une série de conférences (*Lecture Series*) :** intitulée « **L'accès aux décisions de justice à l'épreuve des nouvelles technologies au Luxembourg et ailleurs** ». Tout d'abord j'ai monté le dossier de financement de la série de conférences que j'ai soumis au Fond National de la Recherche luxembourgeois. Celui-ci a été accepté en raison de la pertinence du sujet au Luxembourg. Suite à cela, j'ai pris contact avec l'ensemble des intervenants prévus dans le programme des conférences, notamment des personnes que j'ai rencontrées à l'occasion de mon séjour de recherche. Je suis intervenue à la première conférence avec ma directrice de thèse et je modère actuellement l'ensemble des autres conférences en langue française et anglaise pour un total d'environ 10 conférences. Pour en assurer la promotion, j'utilise les réseaux sociaux, ainsi que de nombreux outils de communication.

Ces trois expériences m'ont appris à m'adapter, m'ont permis d'apprendre et d'acquérir des compétences qui ne nous sont pas enseignées à la faculté de droit.

Q. : Quels conseils donneriez-vous à un jeune chercheur en droit ?

R. : Je conseillerais d'évaluer ses forces et ses faiblesses très tôt. Ce sont elles qui vont vous permettre d'avancer dans votre travail au quotidien. Sans conscience de nos points forts et de nos points faibles il est difficile d'être efficace, surtout dans l'écriture de la thèse qui demande un investissement conséquent et quotidien.

Il est très important de trouver un équilibre entre d'une part, le travail d'écriture de la thèse, les activités universitaires et d'autres part, les passions personnelles qu'il faut continuer de cultiver. Je pense qu'elles permettent de prendre du recul sur notre travail d'écriture. Elles peuvent également nous donner les outils nécessaires à la réalisation de nos objectifs d'écriture.

Pour ma part, la pratique d'un sport de compétition m'aide dans l'idée qu'il faille à chaque fois se fixer des objectifs et les atteindre, tout comme pour l'écriture de la thèse. L'implication dans la vie associative m'aide à comprendre que le travail que je fournis doit faire me faire avancer certes mais doit aussi servir les personnes qui m'entourent.

Une thèse, c'est apporter un point de vue nouveau sur un sujet précis, il contribue à l'avancement de la recherche, qui implique de nombreuses personnes. La pratique de la création artistique, m'a appris, à partir d'une simple idée, d'en réaliser un projet concret sur lequel je dois travailler pour l'améliorer. Le *challenge* principal est de terminer ce que j'ai commencé.

Pour le travail d'écriture je dirais qu'il faut trouver son propre rythme, ses propres méthodes et écouter les conseils de ceux qui sont passés par là avant nous mais surtout trouver sa manière de travailler : il faut lire, écouter, s'inspirer des exemples que l'on a à notre disposition pour se construire sa propre méthode en fonction de ses besoins propres. Cela rejoint mon premier conseil qui est d'évaluer ses forces et ses faiblesses. La méthode que l'on se crée doit tenir compte de ces aspects-là.

Je pense qu'il est primordial d'aller rapidement au contact des professeurs et professionnels du droit qui peuvent répondre aux questions juridiques que vous vous posez. L'échange fait émerger des idées et des angles d'approche. Il faut confronter ses idées à des personnes qui en savent au départ plus qu'un jeune chercheur qui

vient de commencer. C'est en écoutant et en partageant avec les personnes les plus compétentes que l'on devient un jour compétent.

***Leïlah Christine DECEMBRE MOMPLAISIR,
Correspondante Haïti***



Q. : Comment avez-vous connu l'AFDD ?

R. : J'ai connu l'AFDD via la plateforme professionnelle LinkedIn par laquelle j'ai pris connaissance des différentes activités scientifiques que l'Association a parrainées dans le cadre des collaborations avec plusieurs entités académiques. C'est en devenant correspondante Haïti que j'ai eu l'occasion d'apprendre davantage sur les missions internationales de l'Association. Je suis particulièrement heureuse de m'associer à titre personnel à l'organisation d'événements scientifiques sur des thématiques juridiques d'actualité ; à la promotion du diplôme de doctorat en droit et à la publication régulière d'articles dans des revues juridiques diverses. C'est un moyen efficace de mettre le spotlight sur les particularités juridiques d'autres pays.

Q. : Quel est votre parcours professionnel et quels sont vos domaines d'activités?

R. : Après mon Master 2 obtenu à l'Université d'Aix-Marseille en droit économique en 2014, j'ai eu la chance de réaliser un stage au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et parallèlement j'ai été Chargée de cours à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Quisqueya jusqu'en 2017. A partir de 2017, j'ai été nommée Professeur à temps plein et Conseillère Pédagogique au sein de cette même Faculté. J'y enseigne l'Introduction Générale au droit et Le droit administratif.

Parallèlement, je suis également avocate-Collaboratrice au Cabinet Frederic, Guillaume et associés ; avocate inscrite au Barreau de Port-au-Prince / Consultante Juridique en contrats publics et droit de l'énergie. A ce titre, j'ai pu travailler pendant

un an comme Consultant juridique pour l'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE). Actuellement, je travaille en Passation des marchés au Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Q. : Quels conseils donneriez-vous aux jeunes chercheurs en droit?

R. : Il y a une expression anglaise qui dit " Sky is the limit " qui signifie que la seule limite à ses rêves ou à ses objectifs est le ciel. Donc, aux jeunes chercheurs, n'arrêtez pas! Le Droit et le monde sont en constante évolution. Et puisque le droit est une matière transversale, il y aura toujours des choses à dire et à explorer. Mais après la recherche, il faut aussi publier, faire la promotion de résultats de recherches et faire un plaidoyer pour des changements constructifs. Les chercheurs en droit constituent un des éléments qui gardent le Droit en vie !

Ermanno COLZOLAIO, Correspondant AFDD Italie



« L'approche internationale et comparative est incontournable pour saisir la complexité et l'étendue du droit. Par son action, l'AFDD contribue précieusement à la diffusion de la culture des sciences juridiques à travers le monde »

Ermanno Calzolaio est professeur de Systèmes Juridiques Comparés et de Droit Privé Comparé à l'Université de Macerata (Italie). Doyen de la Faculté de Droit de 2012 à 2018, il est maintenant le responsable du projet « Départements d'Excellence » financé par le Ministère de l'Enseignement supérieur italien relatif aux rapports entre droit et nouvelles technologies.

Auteur de nombreuses publications, il est professeur invité dans plusieurs Universités (Faculté de Droit d'Orléans, Shanghai University of Political Sciences and Law, Beijing Normal University).

Il est membre de l'Académie Internationale de Droit Comparé et de l'Association Italienne de Droit Comparé. Ses recherches ont pour objet le rôle de la jurisprudence dans la comparaison civil law/common law, le droit des contrats, la propriété et le droit des successions.

Q. : Quelles sont vos thématiques de recherche/projets de recherche actuels ?

R. : Animé par la conviction profonde que l'approche comparatiste est incontournable pour saisir toute l'étendue du droit, mes recherches s'intéressent avant tout au rôle de la jurisprudence et à la comparaison *civil law - common law*. Elles portent également sur le droit européen et sur plusieurs thématiques relevant du droit privé, comme le droit des contrats, le droit des successions (en particulier la réserve héréditaire), la propriété et le statut de la personne.

Actuellement, mes travaux se concentrent plus précisément sur le rapport entre droit et les nouvelles technologies, en particulier sur les effets de l'emploi massif de l'intelligence artificielle sur les notions traditionnelles du droit privé (la décision, la nature juridique des « *crypto-assets* » etc.).

Q. : Quelles perspectives professionnelles le doctorat en droit offre-t-il dans votre pays ?

R. : Le doctorat en Italie connaît depuis quelques années une transformation profonde. Pendant longtemps, les cours ont été ancrés dans une perspective de spécialisation. Désormais, les écoles doctorales sont interdisciplinaires (en droit, elles regroupent tous les domaines des sciences juridiques : droit international, droit européen, droit public, droit privé...) et elles défendent ardemment le titre de docteur de recherche qui reste la voie préférentielle pour l'accès à la carrière universitaire.

Jérémie TORRES-CEYTE, Correspondant AFDD Canada



Jérémie Torres-Ceyte est avocat au barreau du Québec et professeur de droit à la faculté de droit de l'Université de Montréal au Canada. À l'issue d'un cursus initial en droit en France à la faculté de droit de l'Université Aix-Marseille, il a entrepris des études doctorales en cotutelle entre cette université et la faculté de droit de l'Université de Montréal sous la direction des professeurs Mestre et Moore. Au cours de ces études, il a été amené à voyager régulièrement entre les deux continents et il a finalement décidé de s'établir au Canada. Dans cette perspective, il a effectué les démarches nécessaires pour devenir avocat au Québec et, à la fin de sa thèse, il a eu l'opportunité de prendre la tête du département de recherche du bureau montréalais d'un cabinet d'avocat international. Après quelques années en pratique privées, il est toutefois revenu à l'université pour devenir professeur.

Q. : Quel était le sujet de votre thèse et quels sont vos projets de recherche actuels?

R. : Le sujet initial de ma thèse portait sur les rapports entre le droit civil et les droits fondamentaux dans une perspective comparée entre la France et le Québec. Très vite mes recherches se sont concentrées sur les rapports entre les contrats et les droits fondamentaux, toujours dans la perspective d'une comparaison entre la France et le Québec. Dans un contexte d'effervescence relative autour du sujet, l'idée était avant tout d'explorer les réponses proposées dans les systèmes français et québécois face à la problématique des rapports entre les contrats et les droits fondamentaux afin de faire émerger des pistes de réflexion. Aujourd'hui, évidemment, je conserve un intérêt certain pour les problématiques que j'ai abordé dans ma thèse, avec une perspective un peu élargie puisque ces questions restent d'actualité ici... Mais plus généralement,

mes recherches se concentrent sur le droit des contrats. Actuellement, je travaille beaucoup sur les questions ouvertes par la pandémie notamment la force majeure et l'imprévision.

Q. : Pourquoi avoir accepté la mission de correspondant AFDD au Canada?

R. : L'université française m'a offert une formation très riche et d'une grande rigueur. Au-delà des contingences matérielles qu'elle connaît actuellement, elle reste, à mes yeux, d'une vitalité extraordinaire et dispose d'atouts importants en recherche fondamentale. Je crois qu'il est important pour les chercheurs français en droit, évidemment sans aucun sentiment d'orgueil mal à propos, d'être fières de la formation qu'ils ont reçue et de la tradition intellectuelle dont ils sont les héritiers imparfaits. C'est dans la perspective d'être un témoin de cette fierté et avec la modeste ambition de fédérer d'autres personnes animées par la même conviction que j'ai accepté l'offre très généreuse qui m'a été faite d'être correspondant AFFD au Canada.

Q. : Quelles perspectives professionnelles le doctorat en droit offre-t-il dans votre pays?

R. : En étant réaliste, et je le regrette, il faut bien avouer que le doctorat en général n'est pas un diplôme très valorisé dans le milieu juridique canadien. Évidemment, cela ne signifie pas que dans le travail quotidien il n'aura aucune importance, ne serait-ce que par les qualités développées durant la rédaction de la thèse, mais il n'aidera pas nécessairement à franchir la porte d'entrée d'un bureau d'avocats ou d'une entreprise... On peut signaler une pratique émergente au sein de certains gros bureaux d'avocats et qui consiste à mettre en place des divisions/départements dits de « recherches ». C'est un phénomène assez marginal, mais ces petites équipes sont souvent composées d'avocats ayant fait des études supérieures (maîtrise essentiellement) ou ayant au moins un intérêt marqué pour la recherche. La situation est sensiblement différente dans le milieu académique, mais là encore, en étant réaliste, il faut dire que le doctorat tend à devenir un élément parmi d'autres d'un dossier de candidature. À ce titre, il est certainement valorisé, mais au sein d'un ensemble plus général. Il n'est pas rare de voir des embauches de professeurs qui n'ont pas encore terminé leurs thèses puisque le « marché » académique du droit est

très ouvert, les candidats viennent d'horizons très différents, ils ont des formations très variées (dans lesquelles le droit n'est pas toujours prédominant), et dans ce contexte les « parcours » des chercheurs ont tendances à être plus valorisé que le diplôme en lui-même. Il me semble qu'il ne faut pas trop s'offusquer de ce phénomène puisqu'il témoigne d'une vive émulation de la recherche fondamentale, ce qui finalement est plutôt en ligne avec les objectifs du doctorat.

Géraldine GIRAUDEAU, Correspondante Nouvelle-Zélande

« De nombreux défis sociétaux, à l'échelle nationale et internationale, ne peuvent pas être correctement saisis juridiquement sans dépasser les clivages classiques de la discipline.

Des élans comme celui lancé par l'AFDD permettent de construire des ponts, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre chercheurs ».



Q. : Pouvez-vous nous présenter votre parcours de chercheur ?

R. : J'ai commencé mes études de droit dans ma ville natale, à Nantes, jusqu'à la première année du master. Tôt passionnée par les questions de droit international, j'ai eu la chance de pouvoir étudier et enseigner dans plusieurs pays. J'ai d'abord suivi une partie de mon master 1 en Finlande, à Helsinki, dans le cadre du programme Erasmus, avant d'intégrer le master 2 droit international et organisations internationales de Paris 1. J'ai ensuite réalisé ma thèse de doctorat en cotutelle entre cette même université et celle de Carlos III à Madrid, où j'ai passé trois ans, et soutenu ma thèse en 2010. Après la thèse j'ai été recrutée en tant que maîtresse de conférences par l'Université d'Orléans, puis en tant que professeure par l'UPVD (Perpignan). De 2017 à 2019 j'ai enseigné en tant que délégataire à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, et j'ai prolongé mon expérience dans le Pacifique en étant invitée à l'Université de Waikato, en Nouvelle-Zélande. Ces années aux antipodes ont été riches en découvertes, j'ai surtout beaucoup appris, et j'espère continuer à travailler sur ces thèmes quand je rentrerai dans l'hexagone.

« Le Pacifique est un véritable laboratoire de droit. Il s'agit d'une région avec une très grande diversité juridique, du point de vue de ses statuts constitutionnels, mais aussi du pluralisme né de la prise en compte du droit coutumier ».

Les territoires du Pacifique insulaire et leurs habitants sont également en première ligne des effets du changement climatique. Loin d'être passifs, ils contribuent activement à l'émergence de réponses juridiques, qu'il s'agisse par exemple de la question de la survie de l'État dont le territoire deviendrait inhabitable, ou de la préservation des droits étatiques sur les espaces maritimes.

Q. : Quelles sont vos thématiques de recherche actuelles ?

R. : J'aime explorer différents pans du droit international public mais je travaille principalement sur les questions territoriales et sur le droit de la mer depuis mon doctorat, lequel était consacré au règlement juridictionnel des différends territoriaux. Depuis mon arrivée en Océanie, mes publications se sont centrées sur des problématiques propres à la région, et sur le droit des outre-mer depuis la perspective du droit international. J'ai plaisir à participer à des projets collectifs impliquant un nombre important de participants, à la fois francophones et anglophones. Parmi ceux-ci, la coordination d'un reportage pédagogique sur les migrations climatiques dans le Pacifique, financé par le *Pacific Islands University Research Network* (PIURN) et dont la sortie est prévue en avril, a été une aventure unique.

Q. : Pourquoi avoir accepté la mission de Correspondant de l'AFDD ?

R. : Je trouve que c'est une très belle initiative, qui permet de créer des liens, de favoriser des échanges, et de promouvoir le diplôme de doctorat. C'est un honneur de pouvoir participer à la consolidation de ce réseau international, au côté d'éminents collègues. Il me semble qu'il s'agit également d'un outil très utile à la diffusion et à l'information des travaux qui sont menés dans les différentes branches du droit. De nombreux défis sociétaux, à l'échelle nationale et internationale, ne peuvent pas être correctement saisis juridiquement sans dépasser les clivages classiques de la discipline. Des élans comme celui lancé par l'AFDD permettent de construire des ponts, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre chercheurs. L'AFDD peut aussi je l'espère contribuer à donner des idées de projets professionnels (et de voyages) à de jeunes doctorants.

Q. : Pourriez-vous nous présenter le "Dictionnaire juridique de l'Outre-Mer", récemment publié aux éditions LexisNexis?

R. : C'est un grand bonheur d'avoir récemment vu publié le dictionnaire juridique des outre-mer, co-dirigé avec le professeur Maisonneuve (LexisNexis, 2021, 550 p.). Il s'agit du premier ouvrage juridique global sur les outre-mer, ayant impliqué 94 auteurs d'horizons très divers. L'idée ayant animé ce projet est celle de diffuser la richesse des aspects juridiques ultramarins, et de promouvoir aussi le travail réalisé par les collègues travaillant sur ces questions.

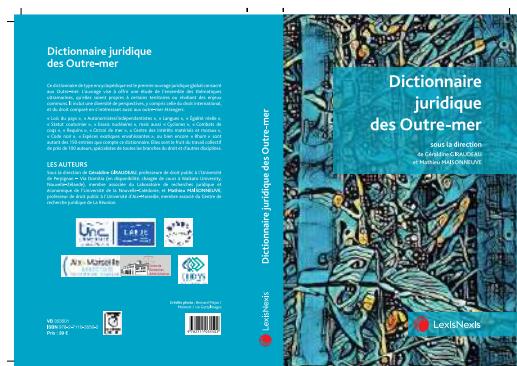
« Le droit applicable outre-mer est également un véritable millefeuille,

du fait des différents statuts existants, et parfois complexe à aborder. Le format d'un dictionnaire encyclopédique permet d'y avoir un accès thématique ».

Le dictionnaire contient ainsi 150 entrées traitant d'aspects aussi divers que les « lois du pays », les « langues », l'« égalité réelle », les « combats de coqs », les « essais nucléaires ». Il inclut également un aspect comparatif avec des entrées consacrées aux outre-mer étrangers.

Le dictionnaire des outre-mer est avant tout un travail collectif dont le résultat n'a été rendu possible que grâce à l'enthousiasme des contributeurs, et au soutien du Laboratoire de recherches juridique et économique de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (Larje), du Centre de droit économique et du développement de l'Université de Perpignan (CDED), du Centre de recherches administratives de l'Université d'Aix-Marseille, et de l'Association des juristes en droit des outre-mer (AJDOM).

Parfois injustement laissés de côté, les enjeux des outre-mer sont pourtant d'une très grande actualité qu'il s'agisse des espaces maritimes, de l'environnement, du pluralisme juridique, de l'égalité, du statut de ces territoires (lorsqu'on pense par exemple à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie). Il y a de toute évidence en ce moment une prise de conscience de l'importance d'inclure les outre-mer dans la recherche, dont le dictionnaire n'est qu'une illustration. Une chaire des outre-mer a par exemple ouvert récemment à Sciences po ; l'AJDOM, que j'ai citée à l'instant, créée en 2018, en est également une belle démonstration. Nous espérons ainsi que le dictionnaire trouvera une continuité dans d'autres projets collectifs.



Charikleia VLACHOU, Correspondante Chypre

« Étudier le droit public français et compléter mes études par une thèse en droit public en France m'est apparu comme une évidence au regard de la tradition de recherche et du rayonnement international du droit public français.



La France est mondialement reconnue pour la qualité de son enseignement supérieur et pour le dynamisme de sa recherche »

Q. : Pourriez-vous nous présenter sommairement votre parcours de recherche ?

Le sujet de votre thèse ? Pourquoi avoir soutenu en France ?

R. : Titulaire d'une Licence en droit à l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, j'ai poursuivi mes études en faisant un Master 2 « Droit public approfondi » à l'Université Paris II (Panthéon-Assas) et en obtenant un diplôme en droit de la concurrence (UE) de l'Université King's College London. Forte de ces expériences d'enseignement, j'ai rédigé une thèse en droit public à l'Université Paris II, sous la direction de Mme le Professeur Martine Lombard, soutenue en novembre 2014. Après avoir obtenu la qualification au poste de maître de conférences par le Conseil National des Universités, j'ai décroché un poste de maître de conférences en droit public à l'Université d'Orléans (2015). En janvier 2020, j'ai rejoint l'Université de Chypre en tant que maître de conférences dans ma matière de spécialité : le droit de l'énergie.

Le sujet de ma thèse portait sur « la coopération entre les autorités de régulation en Europe : communications électroniques et énergie ». Il s'agissait d'une étude comparée du cadre institutionnel de deux industries en réseau ayant évolué largement en parallèle. J'espère y avoir, d'une part, démontré l'hybridation de deux modèles de gouvernance (réseaux d'autorités nationales et agences de l'Union européenne) en leur sein et, d'autre part, exploré les points forts et les faiblesses des mécanismes de reddition de comptes institués.

Étudier le droit public français et compléter mes études par une thèse en droit public en France m'est apparu comme une évidence au regard de la tradition de recherche et du rayonnement international du droit public français. La France est mondialement reconnue pour la qualité de son enseignement supérieur et pour le dynamisme de la recherche.

« La France attire de nombreux étudiants brillants de tous les horizons. Outre les études, la richesse culturelle du pays et sa place au cœur de l'Europe permet à l'étudiant de profiter d'une expérience de vie sans égal ».

Q. : Pouvez-vous nous parler de la faculté de Chypre ? Quels sont les cours que vous y dispensez ?

R. : Le Département de Droit de l'Université de Chypre a ouvert ses portes en 2006 et ne cesse de se développer au fil des années. L'année académique 2008-2009 a été marquée par le lancement de la Licence en droit tandis que, dix ans plus tard, ont vu le jour le Master 2 (L.LM. – Master of Laws) et le programme doctoral (PhD thesis).

« Le Département de Droit vise à offrir un enseignement de très haute qualité et à renforcer la recherche menée sur le droit chypriote en relation avec l'évolution de la société contemporaine et les défis à relever sur le plan international et européen ».

Occupant un poste de maître de conférences en droit de l'énergie, mon enseignement se focalise sur le droit de l'énergie sur le plan national, européen et international, en mettant notamment l'accent sur la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz, les énergies renouvelables et le droit des hydrocarbures. Par ailleurs, j'enseigne toujours le droit de l'Union européenne au sein de notre Master 2.

Mes cours sont dispensés en grec - sauf pour des cours en anglais spécifiquement à destination des étudiants Erasmus. Parmi ces derniers, figurent de nombreux étudiants français qui permettent ainsi de consolider des liens académiques forts entre l'Université de Chypre et les établissements universitaires français.

Q. : Quelles sont vos thématiques de recherche actuelles ?

R. : Actuellement, ma recherche porte sur le droit de l'énergie et le droit des hydrocarbures notamment sous l'optique de la transition énergétique. Dans ce contexte, les particularités du marché énergétique chypriote et sa place au sein du marché intérieur de l'énergie, l'incidence du Pacte vert pour l'Europe sur le secteur énergétique et les questions liées au contentieux climatique se trouvent au centre de mes intérêts scientifiques.

Enfin, je coordonne également un programme de recherche de deux ans, financé par l'Université de Chypre, portant sur la digitalisation du secteur énergétique. Il s'agit d'un programme qui met l'accent sur la protection des données personnelles et la cybersécurité, notamment.

Bien sûr, je continue aussi de mener des recherches sur le droit administratif européen et, plus concrètement, sur les agences de l'Union européenne. Dans ce contexte, un grand nombre de mes publications porte sur l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie et sur son rôle dans l'adoption de règles techniques du marché énergétique dénommées « codes de réseau ».

Arnaud YALIKI, Correspondant République Centrafricaine

« Être correspondant est une chance pour moi et pour les autres collègues enseignants-chercheurs de la RCA, pour faire connaître nos différents travaux de recherche grâce aux espaces que l'AFDD nous propose et faire rayonner l'Université de Bangui »



Q. : Pouvez-vous nous exposer votre parcours professionnel ? Vos thématiques de recherche ?

R. : Après une double licence (en droit public et en Science politique) et une maîtrise en droit public, option « relations internationales », toutes obtenues à l'Université de Bangui, j'ai décroché deux masters en droit (droits de l'homme), obtenus respectivement à l'Université catholique de Lyon et à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble ; tout ceci, décoré par mon doctorat en droit, obtenu à l'Université Paris Est Créteil, en 2018.

À ce parcours universitaire diplômant, s'ajoutent des Universités d'été auxquelles j'ai participé, à l'Académie internationale de droit constitutionnel en Tunisie (promotion 2016), à Institut francophone pour la Justice et la Démocratie à Bayonne en France (2017) et à l'Université pour la Paix en Afrique à Ouagadougou, au Burkina Faso (2016).

Sur le plan professionnel, après une première fonction de Secrétaire permanent de la Plateforme des Confessions Religieuses de Centrafrique (PCRC), j'ai occupé tour à tour les fonctions de Conseiller juridique à l'Assemblée Nationale (Parlement) ; du juge assistant à la Cour constitutionnelle chargé de gérer les élections (contentieux des inscriptions sur la liste électorale, contentieux de candidature et des opérations électorales (élections législatives et présidentielle). Enfin, je suis enseignant permanent à la Faculté des Sciences Juridiques et Politique de l'Université de Bangui, poste que je continue d'occuper, et peut être pour y faire carrière.

Je cumule cette fonction avec celle d'Officier de liaison pour la justice transitionnelle pour le compte de deux ONG Sud-africaine : *In transformation Initiative* et *Institute for Justice and Reconciliation* (IJR).

Sur le plan associatif, je suis Président fondateur et en exercice de l'Observatoire Centrafricain de Justice Transitionnelle (OCA- JUSTE), une ONG de droit centrafricain qui a pour mandat de veiller à l'efficacité du processus de justice transitionnelle.

Ouvrages publiés :

- *Quelle Justice pour une réconciliation nationale*, Éditions Universitaires Européennes, 2018, 468 p.
- *Accord politique de Bangui : la réconciliation aura-telle lieu ?*, Éditions Universitaires Européennes, 2020, 100p.

Mes principaux domaines de recherches sont : la justice transitionnelle, la justice pénale internationale, la justice constitutionnelle, le droit humanitaire et les droits humains.

Q. : Pourquoi avoir accepté la mission de correspondant de l'AFDD en République Centrafricaine ?

R. : En République Centrafricaine (RCA), il est difficile de devenir professeur de Droit, au rang magistral. Pourtant plusieurs personnes décrochent leur doctorat dans le but de faire carrière dans l'enseignement supérieur et gravir les échelons jusqu'à devenir professeur des Universités. Seulement, les conditions de travail ne permettent pas de faire carrière et avancer en grade : faible salaire, pas d'indemnité de recherche, pas de bourse de recherche...ce qui ne permet pas de faire des publications... Comme conséquence, les docteurs en droit souhaitent, soit quitter l'enseignement pour « gagner leur vie ailleurs », ou se consacrer très peu à l'enseignement et chercher des compléments de salaire ailleurs.

L'AFDD est un espace permettant d'être en contact constructif avec les professionnels de tous les domaines du droit et ce, venant de plusieurs pays, c'est une grande richesse. Être correspondant est une chance pour moi et pour les autres collègues enseignants-chercheurs de la RCA, pour faire connaitre nos différents travaux de

recherche grâce aux espaces que l'AFDD nous propose et faire rayonner l'Université de Bangui.

Telle est la raison pour laquelle sans hésiter, j'ai accepté la proposition du professeur Jacques MESTRE, Président de l'AFDD et de Sandie Lacroix-De-Sousa, administratrice de l'AFDD et rédactrice en Chef de « Signatures internationales », qui m'ont respectivement proposé de devenir membre et correspondant de l'AFDD en République Centrafricaine.

Q. : Quelle perspective le doctorat en Droit offre-t-il dans votre pays ?

R. : En RCA, le doctorat est sans doute, un brevet de réussite. Etre titulaire d'un doctorat en droit, obtenu dans une Université sérieuse, offre plusieurs opportunités pour une vie professionnelle rassurée, mais aussi, pour faire carrière dans l'enseignement supérieur.

Do VAN DAI, Correspondant Vietnam

Membre associé de l'Académie internationale de droit comparé.



Q. : Quelles sont les grandes étapes de votre parcours professionnel ?

R. : Je suis né en 1974 dans une petite province au nord du Vietnam (dans une famille de 7 enfants dont les deux frères sont juristes de pratique) mais j'ai réalisé toutes mes études universitaires en France.

Je travaille actuellement à l'Université de droit de Hochiminh-ville (Vietnam). En réalité, j'ai deux parcours complémentaires dont je vais vous présenter ici les grandes étapes.

*** Pour le parcours universitaire**

La première grande étape est bien sûr mon arrivée en France, en 1994, à l'âge de 20 ans (en connaissant seulement quelques mots de français). J'ai entamé mes études universitaires et les ai poursuivies pendant 10 ans (de la première année en droit jusqu'à la soutenance de thèse). Grâce à cette expérience, j'ai pu acquérir de solides connaissances ainsi que des méthodes de travail qui me servent encore quotidiennement.

La deuxième grande étape réside dans la proposition du Professeur Gérard LÉGIER (professeur du droit international privé à Aix-Marseille III) pour être Chargé de travaux dirigés. Ce fût une importante ouverture pour ma carrière universitaire en France (avec

3 ans à Aix-Marseille III, 2 ans à Paris 13 et fréquemment professeur invité à Paris II) et au Vietnam (où j'enseigne le droit privé vietnamien).

La troisième grande étape est la reconnaissance par le Conseil national des universités françaises. Celui-ci m'a accordé, en 2005, la qualification de maître de conférences. En obtenant cette précieuse reconnaissance, j'ai me suis senti en confiance et de nombreuses opportunités dans l'enseignement en France et au Vietnam se sont ouvertes.

La quatrième grande étape consiste en mon recrutement en qualité d'enseignant-chercheur par l'Université de droit de Hochiminh-Ville au sein de laquelle j'enseigne avec passion le droit privé, depuis 2007.

*** Pour le parcours pratique**

La première grande étape est ma nomination comme arbitre dans le plus grand centre d'arbitrage du Vietnam (VIAC). Avec une vingtaine d'affaires chaque année et grâce à mes fonctions (Vice-président du Conseil scientifique, Directeur adjoint de l'Institut de formation de l'arbitrage international), j'ai pu travailler avec d'éminents juristes. Ce fut une richesse incroyable !

La deuxième grande étape tient à ma désignation en qualité de membre du Comité de rédaction du Projet de réforme du Code civil de 2015. Une fois le projet de réforme déposé à l'Assemblée nationale, j'ai eu la chance d'être désigné comme expert pour perfectionner le projet avant son adoption définitive. Cette période m'a offert l'occasion de travailler avec les plus grands juristes du pays et surtout de valoriser mes idées dans le texte le plus important de droit privé.

La troisième grande étape est ma nomination comme conseiller à la Cour populaire suprême du Vietnam en matière de jurisprudence. En tant que conseiller à la Haute cour, je peux travailler régulièrement depuis plusieurs années avec les plus grands magistrats du pays et ce travail (qui enrichit sans doute mes connaissances) me permet de faire adopter de nombreuses jurisprudences importantes en droit privé.

Q. : Pourquoi vous êtes-vous lancé dans l'aventure de la thèse ?

R. : Je suis arrivé en France, en 1994, avec l'idée que la France et son système juridique, notamment son droit civil, était fondamental, très connu dans le monde entier et très apprécié au Vietnam. Je voulais ainsi profiter de mon séjour en France pour acquérir un maximum de connaissances concernant ce système. Je souhaitais également devenir professeur d'université après mes études en France, une carrière qui exige un niveau d'étude élevé.

Toutes ces raisons m'ont poussé à faire une thèse en France après avoir obtenu mes diplômes du premier cycle (qui étaient à mon époque le DEUG, la Licence et la Maîtrise) et de second cycle (qui était le DEA). J'étais particulièrement heureux que le Professeur Jacques MESTRE accepte de diriger ma thèse sur *Le rôle de l'intérêt privé dans le contrat en droit français*.

Q. : Quels souvenirs gardez-vous de la soutenance de votre thèse en France ?

R. : La soutenance a eu lieu en 2004 à Aix-Marseille III, durant tout un après-midi, et j'en ai gardé de bons souvenirs.

Mon premier souvenir est que j'ai été très entouré de mes amis proches et de ma famille d'accueil en France (la famille Brachet de la Valette). C'était un étrange moment où le travail et la famille (amis) se trouvent ensemble. Je crois que c'est une pratique qui fait partie de la culture française lors des soutenances de thèse ; j'apprécie beaucoup cette manière de vivre ce moment.

Le second souvenir concerne mon jury (que j'admirais beaucoup !) ; il était très agréable et j'ai pu avoir avec chacun des membres du jury un échange intéressant. Mon directeur de thèse, le Professeur Jacques MESTRE, avait l'air tranquille toute la durée de la soutenance, ce qui me rassurait beaucoup.

Le dernier souvenir est plus convivial. Je me rappelle avoir passé une très bonne soirée avec des amis pour fêter la fin de la thèse. C'était un repas sympathique « à la vietnamienne » et c'est ainsi que j'ai terminé mes 10 ans d'études en France. Toute cette étape a marqué un nouveau départ pour mes activités professionnelles.

Q. : Quelle est la place de l'international dans votre parcours ? Avez-vous conservé des liens avec des chercheurs de l'étranger ?

R. : L'international a une grande place pour mes activités (universitaire et pratique) et je garde de très bons liens avec les chercheurs à l'étranger.

En réalité, grâce aux connaissances acquises en France et lors des échanges avec les experts au niveau international, j'ai pu faire adopter de nombreuses dispositions dans les textes et de nombreuses jurisprudences au Vietnam. Quand j'ai commencé mes activités d'arbitre ou quand j'ai été désigné pour la première fois comme arbitre *ad hoc*, j'ai reçu aussi les conseils utiles du Doyen Jacques MESTRE.

C'est grâce à ces liens précieux que j'ai la chance, chaque année, de participer à des ouvrages dirigés par des professeurs étrangers. Actuellement, j'ai plusieurs projets en cours sur « L'immortalité », dirigé par les professeurs canadiens ; un projet de livre sur « Le règlement des litiges internationaux », dirigé par les professeurs européens et un projet sur « l'Arbitrage », dirigé par les professeurs australiens.

Q. : Pouvez-vous nous parler de l'Académie internationale de droit comparé ? Quelles y sont vos missions ?

R. : J'ai été désigné comme président du Comité du droit vietnamien au sein de l'Académie, il y a plusieurs années. En juillet 2021, j'ai eu l'honneur d'être élu membre associé de l'Académie. Grâce à ces fonctions, je peux participer à d'intéressantes activités scientifiques et je peux servir de relais entre les chercheurs vietnamiens et les chercheurs étrangers/internationaux. A titre d'exemple, durant l'année 2021, j'ai pu présenter une vingtaine de chercheurs vietnamiens pour les congrès internationaux qui seront organisés par l'Académie en 2022 au Paraguay.

Q. : Quels sont vos apports en droit vietnamien après les études en France ?

R. : J'aime l'enseignement, qui est essentiel pour la formation des futurs juristes. Je dispense, chaque année, mes cours à environ 2000 étudiants. Attaché à la formation des formateurs, j'ai dirigé avec succès la recherche de nombreux jeunes universitaires (thèses et autres).

Pour mes activités universitaire et pratique, j'ai eu l'occasion de publier environ 200 articles et une vingtaine de livres au Vietnam (principalement en droit civil et en droit de l'arbitrage), des travaux destinés non seulement aux étudiants mais aussi aux praticiens.

Pour être honnête, je suis particulièrement heureux d'avoir pu faire adopter de nombreuses propositions dans les textes vietnamiens, notamment dans le Code civil et dans la Loi sur l'arbitrage commercial. En tant que conseiller à la Cour suprême, j'ai aussi pu contribuer à faire avancer la jurisprudence au Vietnam.

Q. : Quels conseils donneriez-vous à un jeune chercheur en droit ?

R. : La recherche doctorale est porteuse de richesses. C'est une période qui vous permet d'acquérir des connaissances solides, dans un domaine précis, et surtout des méthodes de travail pour mener des travaux de haut niveau. Profitez de ces années de formation ! A mon sens, la bonne durée de la thèse est de trois ans et il ne faut pas s'enliser dans ce travail. C'est un travail absolument formidable qui vous permettra de servir utilement votre pays ! Bien comprendre la culture juridique française et lui rester fidèle !

TABLE DES ÉTUDES PARUES

DANS SIGNATURES INTERNATIONALES

Bulletins déjà parus :

- Bull. n°1, janv. 2021, « **La Signature** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°2, avr. 2021, « **L'Arbitrage** », dossier dir. par H. Barbier, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°3, juill. 2021, « **Cerveau(x) et Droit** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa, P. Larrieu et J. Mestre ;
- Bull. n°4, déc. 2021, « **Droit et Sport** », dossier dir. par Fr. Buy, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°5, mai 2022, « **Le Transgénérationnel** », dossier dir. par A.-L. Fabas-Serlooten, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°6, déc. 2022, « **Informations, Silences et Secrets** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°7, juin 2023, « **La Main vue par le Droit** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°8, déc. 2023, « **La Médiation** », dossier dir. par A. Guignot de Guillenschmidt, S. Lacroix-de Sousa, G. Maire, J. Mestre et D. Richard ;
- Bull. n°9, juin 2024, « **Droit et Art** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°10, févr. 2025, « **Droit et Animal – vol. 1** », dossier dir. par F. Dessainjean, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre ;
- Bull. n°11, août 2025, « **Droit et Intelligence artificielle** », dossier dir. par S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre

Bulletin à paraître :

- Bull. n°12, janv. 2026, « **Droit et Animal – vol. 2** », dossier dir. par F. Dessainjean, S. Lacroix-de Sousa et J. Mestre

Ouvrages collectifs :

- *Cerveau(x) et Droit*, LGDJ, Lextenso, 2022 ;
- *Les juristes au soutien du transgénérationnel*, Mare et Martin, 2023 ;
- *Information et Secrets*, PUAM, Horizons africains, vol. 16, 2024 ;
- *La Main saisie par le Droit*, Mare et Martin, 2025.



A

Maher ABDELAZIZ

Lumière sur une these, Contrats portuaires internationaux et arbitrage – Etude comparative, Union européenne et Conseil de coopération du Golfe, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 12

Zakaria ABOUDDAHAB

zakaria.aboudahab@gmail.com

La globalization des risques sanitaires et les défis de la gouvernance mondiale, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 332

Roch ADIDO

adirochpro@yahoo.fr

La fraude aux actes de l'état civil dans le football camerounais, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 92

Selçuk ALTINGAD

selcuk.alingad@hotmail.com

La marche à l'ombre du don manuel en droit fiscal, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 159

Nacera AMRAOUI

nacera.amraouitd@gmail.com

Les évolutions du secret professionnel en procédure pénale, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 87

Laurène ANDEME

andemelaurene45@gmail.com

La liberté d'expression et les réseaux sociaux en droit camerounais, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 218

Katia ARIBI

katia.aribi@outlook.fr

La médiation familiale – espace démocratique, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 110

Robert ASSONTSA

Le secret dans le procès pénal au Cameroun : réflexion sur une exigence de procédure malmenée, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 249

S. AYEDOUN

La régulation du commerce électronique : aspects de droit africain du travail, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 136

Marguerite AYNES

Marguerite.Aynes@grandjean-avocats.com

10th anniversary of the reform of French arbitral law, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 171

B

Patrice Samuel Aristide BADJI

aristidebadji@gmail.com

Réflexions sur l'information confidentielle en droit privé, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 43

Wojciech BANCZYCK

banczyk.alicja@gmail.com

Le paraphe en tant que signature de testament olographe en droit polonais, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 51

Denisa BANULESCU-RADU

denisa.banulescu-radu@univ-orleans.fr

L'Intelligence Artificielle, le Machine Learning et le Deep Learning : les défis de leur utilisation dans la détection de la fraude, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 182

Hugo BARBIER

hugobarbier@hotmail.com

La signature électronique en Russie, au cœur de la reconnaissance des « droits numériques », Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 78

De l'essor, actuel et à venir, des règles matérielles dans l'arbitrage international, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 120

Jean-Benoist BELDA

Le droit animalier au prisme du constructivisme juridique, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p. 14

Kamilia BENTAIEB

kamilila.bentaeib.ut1@gmail.com

La main du robot, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 316

Caroline BERGER

caroline.berger13@gmail.com

Médiation et compliance, quelle place pour le médiateur ?, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 153

Aude BERNARD-ROUJOU DE BOUBEE

audemagalibernard@gmail.com

La co-médiation, l'avenir de la médiation ?, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 133

Lucas BETTONI

Les gestes du numérique, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 306

Gérard BLANC

Le Digital Markets Act : un instrument juridique européen de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles dans le domaine numérique, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 81

Jean-Michel BLANQUER

Portrait d'un grand juriste, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 22

Elyse Cyrielle BOLO

boloelyse@gmail.com

La médiation dans un contexte de déjudiciarisation du contentieux dans le secteur de l'électricité camerounais, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 199

Vincent de BONNAFOS

vincent.debonnafos@gmail.com

L'actualité des objets connectés au sein de l'immeuble, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 327

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 12

Philippe BOUCHEIX

La fiscalité des fondations, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 247

Augustin BOULANGER

La place de l'animal auprès des patients et résidents, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.134

Marc BOURGEOIS

Droits de douane et commerce électronique : enjeux contemporains pour l'Union européenne, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 91

Frédérique BOULANGER

frederique.boulanger@uni.lu

La signature en droit luxembourgeois, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 84

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 12

Ghina BOURJI

Ghina_bourji@hotmail.com

La signature électronique en droit libanais, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 40

Lumière sur une thèse ; Le consentement faussé par autrui, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 446

Pierre-Louis BOYER

pierre-louis.boyer@univ-lemans.fr

L'action et le prétoire, le geste dans l'art oratoire de l'avocat, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 282

Antoine BRULE

brule.antoine@gmail.com

La réaffirmation de la garantie de la liberté d'expression au titre de fait justificatif, L'ébauche du contenu du contrôle de proportionnalité, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 108

Jean BUCHSER

jean.buchser@fidal.com

Le fonds de dotation : un outil souple au service de la philanthropie, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 217

Gaël BURRONI

gael.burroni@univ-cotedazur.fr

L'imputation de la responsabilité délictuelle à l'épreuve des interfaces cerveau-machine, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 304

Frédéric BUY

f.buy@free.fr

Paris 2024 : La Charte éthique et le Guide de bonnes pratiques, Brève radiographie, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 36

C

Aïda CAID ESSEBSI

aida.caidessebsi@planet.tn

Paroles de correspondants, Signatures Internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 18
Le droit du patient à l'information en droit tunisien, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 148

Felipe CALDERON-VALENCIA

felipecalderonvalencia@gmail.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 16

Ermanno CALZOLAIO

ermanno.calzolaio@unimc.it

Paroles de correspondant, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 15

Amandine CAYOL

amandine.cayol@unicaen.fr

L'indemnisation d'un dommage à la main, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 123

Céline CHABOT

celinecamillechabot@gmail.com

Le logement intergénérationnel, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 148

Omar Kafi CHERRAT

Lumière sur une thèse, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 22

Aline CHEYNET DE BEAUPRE

aline.cheynet-de-beaupre@univ-orleans.fr

La famille transgénérationnelle, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 15

Frédérique CHIFFLOT-BOURGEOIS

Digitalisation et intelligence artificielle en matière juridique OHADA, France, Union européenne, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 151

Thomas CLAY

thomas.clay@clayarbitration.com

Bonnes et mauvaises pratiques dans l'arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 28

Benjamin CLEMENCEAU

benjamin.clemenceau@hotmail.fr

Le secret de la confession en droit français, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 115

Marina CLUZET

marina.cluzet@crsblaw.com

Proposition d'analyse économique de la médiation : du besoin à la solitude, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 118

Adama COULIBALY

adcoulibaly@oclei.ml

Paroles de correspondant, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 14

Jean-Louis CORREA

L'application des conventions internationales de travail maritime en Afrique de l'Ouest, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.158

Juan Pablo CORREA

juanpablo.correa@laguardlegal.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 18

D

Charlemagne DAGBDJI

dagbedjibenou@yahoo.fr

De l'abus de la clause compromissoire dans les contrats internationaux de consommation (à propos d'un récent arrêt de la Cour de cassation), Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 221

Elisabeth DEBALLE

Lumière sur une thèse, L'équilibre dans les contrats entre professionnels dans l'espace OHADA – Etude de cas à la lumière du droit français, th. Paris 1, dir. Ph. Delebecque, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 97

Eric DEBAT

eric.debat@free.fr

Fiscalité et Centres de décision, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 153

Olivier DEBAT

olivierdebat@yahoo.fr

Fiscalité et Centres de décision, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 153

Leila Christine DECEMBRE MOMPLAISIR

leilahchristine.momplaisir@gmail.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 12

Michel DEFIX

michel.defix@justice.fr

L'évolution historique de l'office du juge en matière de conciliation dans la procédure civile française, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 36

Philippe DELEBECQUE

ph.delebecque@wanadoo.fr

Bonnes pratiques de l'arbitrage – L'arbitrage maritime : un modèle ?, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 64

Laura DELMAS

laura.delmas@predictice.com

La recherche en sciences de données chez Predictice, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 265

Fanny DESSAINJEAN

Propos introductifs, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.9

Marie-Gaëlle DESVAUX DE MARGNY

galdes_7@yahoo.com

Lumière sur une thèse : Le volume immobilier, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 400

Éric DEWEDI

edewed@outlook.com

L'association des générations dans les sociétés africaines, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 299

Ibrahima Février DIA

L'application des conventions internationales de travail maritime en Afrique de l'Ouest, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.158

Ndiaw DIOUF

ndiaw@yahoo.fr

Portrait d'un grand juriste, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 116
La création d'une chambre d'arbitrage à Aix-en-Provence, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 247

Joseph DJOGBENOU

idjogbenou@hotmail.com

Quelques considérations sur le temps et l'arbitrage : l'absorption du délai raisonnable par l'instance arbitrale est-elle absolue ? Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 37

Anne-Sophie DUBARRY

as_dub@hotmail.com

Interview sur l'interface Psychologie cognitive et Neurosciences, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 29

Carine DUPEYRON

cdupeyron@darroisvilley.com

Entretien, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 132

Sabrina DUPOUY

sabrina.dupouy@uca.fr

Par-delà les générations : la structure juridique de la fondation, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 234

Morgane DUVAL

mduval@foot-unis.fr

Le sportif professionnel, un salarié, pas tout à fait comme les autres, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 41

E**Francis EDO'O ASSENE**

La mise en réserve des dispositions constitutionnelles dans les Etats d'Afrique noire francophone : cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Gabon, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 104

Selma EL HASSANI SBAI

selmasbai@gmail.com

Portrait d'une grande juriste, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 17

Luc ERMET

ermet.luc@gmail.com

Chambre nationale des commissaires de justice et médiation, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 153

Pierre ESCHBACH

Pénalisation de jue et civilisation de facto à propos de la médiation pénale, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 97

F

Anne-Laure FABAS-SERLLOTEN

annelaure.fabas@gmail.com

Le traitement juridique de la perte d'autonomie, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 15

Les œuvres d'art face aux risques de l'âge, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 81

Valérian FABRY

Droits de douane et commerce électronique : enjeux contemporains pour l'Union européenne, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 91

Olivier FANDJIP

fandjipolivier@yahoo.fr

Le contrôle parlementaire des finances publiques camerounaises face aux secrets, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 259

Béatrice FAVAREL

beatrice@favarel-associes.fr

Bonnes et mauvaises pratiques de l'arbitrage international – Quelques réflexions tirées de l'expérience du procès arbitral, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 67

Laïssa FERREIRA

L'authentification des œuvres d'art par la blockchain, entre mythe juridique et réalité pratique, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 87

Marcel FONTAINE

marcfontaine@skynet.be

Défaut de paiement des provisions d'arbitrage : remèdes, solidarité des parties ?, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 80

Darius Kevin FOTSO DJOMKAM

04111993baf@gmail.com

Le droit à l'information des autorités judiciaires et la vie privée du mis en cause au procès pénal : réflexions à la lumière du droit camerounais, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 294

Sonia Mireille FOTUE

fsoniamireille@yahoo.fr

L'obligation de célérité dans l'arbitrage OHADA : analyse à partir de l'acte uniforme relatif à l'arbitrage révisé, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 181

G

Oualid GADHOUM

walidgadhoum@yahoo.fr

La création d'une chambre d'arbitrage à Aix-en-Provence, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 247

Natalia GAUCHER-MBODJI

natalia.gaucher@gmail.com

Le club de l'arbitrage, lieu de réflexion et de partage des compétences en arbitrage, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 244

Marc GIRARD

La médiation notariale, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 104

Géraldine GIRAUDEAU

giraudeau@yahoo.fr

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°4, déc. 2021, p. 14

Agnès GIRARD-GAYMARD

Les manufactures de textile à Mazamet, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 238

Laure GISIE

L'exclusion des chiens de chasse dans la loi sur le bien-être animal en Espagne et ses répercussions, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p. 75

Jean-Pierre GRANDJEAN

Jean-Pierre.Grandjean@grandjean-avocats.com

10th anniversary of the reform of French arbitral law, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 171

Eloïde GUERREIRO

elodie_guerreiro@hotmail.fr

Les saisies de comptes bancaires en matière civile et commerciale : études de droit international, Lumière sur une thèse, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 308

H

Eloïse HADDAD MIMOUN

eloise.haddad@predictice.com

La recherche en sciences de données chez Predictice, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 265

Toshihiko HARADA

harada55@waseda.jp

Portrait d'un grand juriste, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 407

Abdellah HIJRI

L'accord de règlement international issu de la médiation, notion et régime en droit international et en droit comparé, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 274

Olivier HERRNBERGER

olivier.herrnberger@paris.notaires.fr

Dossier thématique, Droit et Transgénérationnel, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 18

Yagmur HORTOGLU

hortogluyagmur@gmail.com

Lumière sur une thèse : La fraude et l'arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 265

Henri HUET

henri.huet@outlook.com

La capsule représentative de droits : une affaire d'identité et de signature fiscale, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 103

I

Ana-Maria ILCHEVA

ana.marie.ilcheva@gmail.com

L'arbitrage en droit bulgare, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 177

Reagan INTOLE

reaganintole@gmail.com

Lumière sur une thèse, La responsabilité des grandes entreprises en matière sociétaire et environnementale à l'aune du devoir de vigilance, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 371

Maï ISHIKAWA

ishikawamai@ruri.waseda.jp

Brèves réflexions sur le cerveau des personnes morales et l'Intelligence Artificielle du point de vue japonais, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 170

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 9

J

Nolwenn JACOB

Proposition pour une consecration légale du travail animal, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.145

David JACOTOT

David.Jacotot@u-bourgogne.fr

Le concept de joueur formé localement. Illusion du désordre normatif, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 58

Cybèle JALLOUL

cyebelezreik@gmail.com

Crise actuelle du Liban : Insuffisance juridique du droit de la faillite, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 250

Les défis de la nouvelle génération dans l'imaginaire juridique, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 444

Holly JESSOP

Le cheval, ses fruits et ses produits, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p. 34

Guillaume JULIA

guilhemjulia@yahoo.fr

La main du magicien, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 69

K

Renée KADDOUCH

renee.kaddouch@gmail.com

La création d'une chambre d'arbitrage à Aix-en-Provence, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 247

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 15

Aurélie KALAKECH

aureliek@hotmail.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 12

Pierre-Claver KAMGAING

kamgaingpc@yahoo.com

L'arbitrage des conflits sportifs à l'aune des droits fondamentaux, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 137

Au nom des générations futures... Libres propos sur la lutte contre la pollution plastique au Cameroun, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 285

Quelques aspects sociojuridiques de la médiatisation de la politique et de la politisation des médias au Cameroun, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 312

Lumière sur une thèse ; Les délais de procédure. Essai d'une théorie générale, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 312

Nurten KANSU OKIYAY

okyaykansu@hotmail.com

Lumière sur une thèse, Les clauses hybrides de règlement des litiges en droit international, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 285

Jean-Pierre KARAQUILLO

karaquillo@cdes.fr

Témoignages, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 29

Pascal KENGNE

Le secret dans le procès pénal au Cameroun : réflexion sur une exigence de procédure malmenée, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 249

Mouna KETATA

mounaketata99@yahoo.fr

Blockchain et droit des patients en Tunisie, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 269

La transparence de l'information sanitaire en droit tunisien, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 173

Lamia KHEIR BEIK

lamiakb@hotmail.com

La création d'une chambre d'arbitrage à Aix-en-Provence, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 247

Hervé KOUDOU AMANG

La dichotomie dans le recours à la main de justice en voies d'exécution, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 37

Christian KAPOLO

L'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle : regards furtifs sur les nouvelles problématiques de l'appropriation des biens immatériels, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 9

J

Ampah JOHNSON-ANSAH

La mode africaine saisie par le Droit : entre création et valorisation, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 54

L

Mariève LACROIX

Marieve.Lacroix@uottawa.ca

Présentation de la chaire-miroir Ottawa-Lyon, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 271

Sandie LACROIX-DE SOUSA

sandielacroixdesousa@gmail.com

La signature en droit français, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 96

Quelques réflexions sur le cerveau des sociétés commerciales, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 127

L'assujettissement des agents sportifs aux obligations de Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 121

L'investissement transgénérationnel : l'exemple des sociétés foncières solidaires, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 189

Les clauses transgénérationnelles, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 265

La protection des lanceurs d'alerte par la loi du 21 mars 2022, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 211

Les manufactures de coutellerie en pays thiernois, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 252

Kamal LAGTATI

kamal.lagtati@gmail.com

La réforme fiscale au Maroc : le projet de loi cadre n°69-19, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 396

Protection des données personnelles au sein des entreprises au Maroc, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 168

Jacques LARRIEU

cj.larrieu@orange.fr

Le consommateur confronté à la customisation des produits par l'Intelligence Artificielle – Fast fashion personnalisée et product as a service (PAAS), Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 208

Peggy LARRIEU

larrieu.peggy@gmail.com

La neurojustice, des réalités aux fantasmes, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 50

Intelligence artificielle, cognitivisme et homo juridicus, Quel modèle anthropologique ?, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 27

Quentin LE PLUARD

quentin-LP@hotmail.com

La main, le sacré et le droit – Réflexions sur le symbolisme de la main de justice, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 22

Christine LEBEL

christine.lebel@univ-fcomte.fr

Transmission de l'exploitation agricole familiale, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 203

Jérôme LEBORNE

Le droit pénal contre la maltraitance animale, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p. 58

Jacques LEROY

ileroj04@orange.fr

Le sens de l'irresponsabilité pénale de la personne dépourvue de discernement en droit français, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 116

Elise LHERITIER

elise.lheritier@univ-ubs.fr

Le testament holographique : la main permanente et résistante au cœur des dernières volontés, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 180

Anna LLINARES

anna.llinares@orange.fr

L'industrie du football a besoin d'une amélioration des sources de régulation, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 110

Marie-Julie LOYER-LEMERCIER

mjloyerlemmercier@gmail.com

L'assurance des voitures intelligentes, de l'assurance d'un humain à l'assurance d'un robot, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 242

O

Dimitri OMBE ALIMA

ombealimadimitri@yahoo.fr

Le secret de l'instruction préparatoire en droit camerounais, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 348

M

Olivier de MAISON-ROUGE

olivier.demaisonrouge@lex-squared.com

Cerveaux, Intelligence artificielle et cyberisques ?, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 221

Guillaume MAIRE

guillaume.maire@univ-lorraine.fr

Médiation et obligation – Retour sur la médiation obligatoire en matière civile, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 70

Céline MANGIN

celinemangin@yahoo.fr

La volonté contractuelle remise en perspective par le fonctionnement des réseaux neuronaux, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 69

Mostefa MAOUENE

maouene_mostefa@yahoo.fr

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 16

Stéphanie MAUCLAIR

stephanie.mauclair@univ-orleans.fr

Transgénération, révolution numérique et accès au Droit, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 273

La main toujours tendue : l'indispensable amitié, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 107

Mathieu MARTINELLE

mathieu.martinelle@univ-lorraine.fr

La formation des médiateurs, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 90

Koffi MAWUNYO

La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 238

Arlette MAYOUGOUNG BUGUE

La sécurisation de la signature électronique en droit camerounais, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 60

Kamalia MEHTIYEVA

kamalia.mehtiyeva@yahoo.fr

Trans-generational. When trusts serve as instrument of perennity, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 74

Les saisies de comptes bancaires en matière civile et commerciale : études de droit international, Lumière sur une thèse, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 308

Karine MELCHER-VINCKEVLEUGEL

karine.vinckevleugel@fidal.com

Le fonds de dotation : un outil souple au service de la philanthropie, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 217

Sergii MELNYK

Sergii.MELNYK@iccwbo.org

Tendances du droit de l'arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 109

Michel MENJUCQ

mmenjucq@menjucq.fr

Procédures collectives et arbitrage : éléments de clarification, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 208

Samir MERABET

samir.merabet@outlook.fr

Proposition de règlement du 21 avril 2021 : une intelligence en quête d'humanité, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 177

Laure MERLAND

lauremerland@free.fr

Libres propos sur l'impérialisme des nouvelles technologies et ses répercussions sur les cerveaux et le « corps du Droit » - L'illustration par la crise de la Covid-19, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 367

La main du comptable public, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 118

La gifle ou le « coup de foudre » d'une main pour un visage quand l'absence de mots réveille la violence du corps, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 132

Le droit et la main dans les beaux-arts, entre symbolique juridique et instrument d'authentification, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 271

Jacques MESTRE

jacquesmestre81@gmail.com

La signature en droit français, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 96

Petit guide pour la rédaction d'un acte de mission, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 101

Quelques réflexions sur le cerveau des sociétés commerciales, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 127

La pratique sportive vue à travers quelques décisions de justices, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 256

L'usufruit mis au service d'une opportune coexistence transgénérationnelle, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 87

Par-delà les générations : la structure juridique de la fondation, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 234

Les clauses transgénérationnelles, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 265

Regrad introductif : le droit comparé confronté au poids de mots, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 30

Le Droit prend la main !, Signatures Internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 17

Développer le « manufacturé en France », un défi pour les juristes...et l'AFDD, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 235

Quelques mots introductifs sur les relations entre l'Art et le Droit, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 10

Héloïse MEUR

heloise.meur@gmail.com

Les transformations de l'arbitrabilité à l'aune des évolutions de la fonction de l'arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 134

Ola MOHTY

ola.mohty@hotmail.com

Lumière sur une thèse : L'information du consommateur et le commerce électronique, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 113

Pierre MOUSSERON

p.mousseron@wanadoo.fr

La conservation par les arbitres des honoraires d'arbitrage en cas de transaction entre les parties, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 96

Les usages manuels, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 63

Monique Aimée MOUTHIEU

mouthieu2012@yahoo.fr

La sécurisation de la signature électronique en droit camerounais, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 60

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 14

Les TIC, un stimulus de performance dans l'expression des droits de vote aux assemblées générales des sociétés, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 144

La protection sociale du sportif salarié en droit camerounais, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 70

Le droit à l'information de la personne poursuivie, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 126

La main domestique de la femme en droit camerounais : pour une meilleure reconnaissance de ses droits, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 86

Le recours à la médiation dans les rapports entre associés en droit OHADA, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 173

La réhabilitation d'un patrimoine culturel africain : la dot, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 45

L'intelligence artificielle dans l'application du droit : vers une justice algorithmique dans l'espace OHADA ?, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 41

Vaïk MULLER

vaik.mueller@cms-vep.com

Paroles de correspondant, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 17

La réglementation des « robo-advisors » - Quelques considérations sur le droit de la surveillance à la lumière des derniers développements législatifs suisses, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 191

N

Abdelmadjid NEDJARI

Le règlement des différends par la voie de la médiation-arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 249

Sorelle NGOUMDA

sorellelolangoumda@gmail.com

Les enjeux de la médiation dans l'espace OHADA : aspects de droit des sociétés, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 218

André Kouamé Guillaume NGUETTA

nguiyou@yahoo.fr

La signature en droit ivoirien, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 88

L'arbitrabilité en droit OHADA, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 155

Babacar NIASS

niassbabou@yahoo.fr

La communication du procureur de la République avec les médias au Sénégal, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 188

Les enjeux du nouveau pool judiciaire financier au Sénégal, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 281

O

Asaya OHASHI

asaya@waseda.jp

La signature en droit japonais, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 28

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 15

Mélina OGUEY

Le concept de bien-être animal en droit, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.49

Etiennis OKOMEN TSAGUE

L'intelligence artificielle dans l'application du droit : vers une justice algorithme dans l'espace OHADA ?, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 41

Dimitri OMBE ALIMA

ombealimadimitri@yahoo.fr

Le partenariat public-privé en matière sportive au Cameroun entre leurre et lueur, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 160

Les conflits intergénérationnels dans le monde de l'emploi, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 122

Adina ONOFREI

adina.onofrei@proximus.be

Paroles de correspondant, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 12

P

Béatrice PARANCE

beatrice.parance@orange.fr

Vers une reconnaissance juridique des générations futures ?, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 265

Gilbert PARLEANI

g.parleani@wanadoo.fr

Litiges de consommation : l'article 1448 du Code de procédure civile fait de la clause d'arbitrage une renonciation « abusive »

Claude PASCOT

claude.pascot@justice.fr

Levez la main droite et dites « je le jure » !, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 61

Marie-Hélène PATRY

mhpatty@foot-unis.fr

Le sportif professionnel, un salarié, pas tout à fait comme les autres, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 41

Michel PAUTOT

legisport@wanadoo.fr

Interview d'un avocat spécialisé en droit du sport, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 115

Thomas PERAN

tperan@lu.edu.qa

Bienvenue à notre correspondant Qatar !, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 308

Marie-Daphné PERRIN

mdperrin@laposte.net

La mise à disposition des décisions de justice et son incidence sur la mission juridictionnelle du juge, La recherche en sciences de données chez Predictice, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 289

Silvia PESARESI

silviapesaresi9@gmail.com

Prévention des difficultés des entreprises : le nouvel article 2086 du Code civil italien, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 390

Dariusz PIATECK

dariusz.piasek@uha.fr

L'œuvre à plusieurs auteurs : les méandres du cerveau pluriel, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 351

Yves PICOD

yves.picod@univ-perp.fr

La cour d'arbitrage de la principauté d'Andorre, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 235

Laura PIGNATEL

laura-pignatel@hotmail.com

Neurosciences et vérité judiciaire, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 80

Jean-Baptiste POINTEL

Quelle place pour l'animal dans le droit de l'espace public ?, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.121

Catherine POLI

Entretien – Responsable du groupe de travail Médiation de l'AFDD, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 84

Marie-Paule PORTE

Interview, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.112

Catherine PUIGELIER

catherine.puigelier@gmail.com

Le cerveau droit dans ses bottes, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 33

Q

Aloïse QUESNE

De l'animal au cœur à l'animal au cœur du droit, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.99

R

Gilles RAOUL-CORMEIL

gilles.raoul-cormeil@unicaen.fr

La protection juridique des majeurs : l'atout générationnel, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 20

La main du mandataire à la protection des majeurs, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 141

David RICHARD

davidrichardblois@yahoo.fr

Le jumeau numérique : un cerveau pluriel pour l'immeuble en quête de repères juridiques, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 342

Article médiation intégrée : une autre passerelle entre justice formelle et informelle, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 47

Matthieu ROBINEAU

matthieu.robineau@univ-orleans.fr

L'assurance vie transgénérationnelle, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 95

Philippe ROSENPIK

La Main, l'Art et le Droit, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 20

Joel de ROSNAY

derosnay@club-internet.fr

Le web symbiotique, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 24

Norbert ROULAND

norbert.rouland@wanadoo.fr

Sociétés matriarcales : Afrique et Oriens, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 254

Candide au Vietnam, Signatures internationales, Bull. n°7, juin 2023, p. 346

Retour de Chines : Yin et Yang, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 293

Gonzalo RUZ

gonzalo_ruz@yahoo.fr

Portrait d'un grand juriste, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 303

S**Karim SALEM**

La mediation en droit égyptien – Etat des lieux d'un dispositif en expansion, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 253

Tonssira Myriam SANOU

Propriété intellectuelle, Big Data et IA : régulation et responsabilité des entreprises digitales dans un contexte africain, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 107

Akuété SANTOS

akuetesantos@yahoo.fr

La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 238

Alexander SCHOLTEN

alexander.scholten@grandjean-avocats.com

10th anniversary of the reform of French arbitral law, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 171

Louis SCHWEITZER

Interview, Signatures internationales, Bull. n°10, mars 2025, p.89

Abdelmohsen SHEHA

mohsen_shiha@yahoo.com

La mediation en droit égyptien – Etat des lieux d'un dispositif en expansion, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 253

Amélie SILVAIN

L'art contemporain : un travail en équipe, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 26

Veerash SRIKISON

Entretien – Director fair practice, Johannesburg, South Africa

Daniel SMYREK
ds@alexander-partner.com

La création d'une chambre d'arbitrage à Aix-en-Provence, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 247

Mary Jane STITT
Entretien – Arbitrator and Mediator, Thornbury, Ontario, Canada

Piotr SZWEDO
piotr.szwedo@uj.edu.pl
Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 19

T

Gaetan Stevens TEDOM DJIDJOU
gaetandjidjou@gmail.com

L'expertise des sinistres d'assurance à l'épreuve du secret médical dans la zone CIMA, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 419

Elisabeth Vanelle TEFON
L'intelligence artificielle et la politique criminelle de lutte contre la criminalité économique et financière au Cameroun : focus sur l'enrichissement illicite, Signatures internationales, Bull. n°11, août 2025, p. 66

Marina TELLER
marina.teller@gmail.com
Les droits fondamentaux à l'ère des neurosciences, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 96

Adeline THOBIE
thobieadeline@gmail.com
La société civile immobilière transgénérationnelle, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 170

Jérémie TORRES-CEYTE
jeremie.torres-ceyte@umontreal.ca
Paroles de correspondant, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 19

Patrick TRONCHE
patrick.tronche@conciliateurs.fr
Entretien – Président des conciliateurs de France, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 66

V

Christine VALES

Chambre nationale des commissaires de justice et médiation, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 153

Aurore VALMARY

L'authenticité d'un objet d'art et l'erreur en droit des contrats, Signatures internationales, Bull. n°9, juin 2024, p. 34

Stéphane VALORY

svalory@wanadoo.fr

Protection des personnes vulnérables et cerveau, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 107

VAN DAI DO

tsdovandai@yahoo.fr

Portrait d'un grand juriste, Signatures internationales, Bull. n°4, décembre 2021, p. 22.
La création d'une chambre d'arbitrage à Aix-en-Provence, La cour d'arbitrage du Togo, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 247

Fabrice VERT

fabrice.vert@justice.fr

Pour une politique nationale de l'amiable, Signatures internationales, Bull. n°8, déc. 2023, p. 32

Pierre-Yves VERKINDT

pyverkindt@gmail.com

Le transgénérationnel. Quelles leçons tirer du traitement français de la question des retraites ?, Signatures internationales, Bull. n°5, mai 2022, p. 115

Dominique VIDAL

d.vidal@arbitragecommercial.com

Trois petites expériences révélatrices de la logique de l'arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 72

Charikleia VLACHOU

charavlachou@gmail.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°4, déc. 2021, p. 14

W**Goarang WAIROU**

goarangwairou@gmail.com

Internet et la protection du droit à la vie privée au Cameroun, Signatures internationales, Bull. n°6, déc. 2022, p. 376

Haiying WANG-FOUCHER

wangisabelle@yahoo.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 17

Laura WEILER

laura.weiller@univ-amu.fr

Brèves réflexions sur les bonnes pratiques dans l'arbitrage, Signatures internationales, Bull. n°2, avril 2021, p. 77

X

Luo XIAOSHUANG

cu202073@cupl.edu.cn

The Legal Remedies against Doping in China: Successes and Failures, Signatures internationales, Bull. n°4, déc. 2021, p. 195

Y

Arnaud YALIKI

arnaudyaliki@gmail.com

Paroles de correspondants, Signatures internationales, Bull. n°4, déc. 2021, p. 14

Zhang YUNHUI

Legal regulation of personal information security in China in the Big Data era: from the perspective of Criminal Law, Signatures internationales, Bull. n°3, juillet 2021, p. 375

Z

Li ZHANG

tianding.zhang@yahoo.com.cn

Présentation du Code civil chinois, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 107

Sirio ZOLEA

siriozolea@gmail.com

La signature en droit italien, Signatures internationales, Bull. n°1, janvier 2021, p. 33